

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE COMMUNALE DE OUIHI

*Consultant*

DJENONTIN Ignace

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Mars 2006*

# **MONOGRAPHIE COMMUNALE DE OUIHI**

# SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	4
Remerciement .....	7
Introduction.....	8
Carte de localisation de Ouinhi en République du Bénin.....	9
<b>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF</b> .....	10
1.1 Cadre physique .....	10
1.2 Cadre Administratif .....	12
<b>CHAPITRE II : POPULATION</b> .....	14
2.1 Etat de la population.....	14
2.2 Mouvements de la population .....	16
2.3. Ménages.....	18
2.4 Ethnies et Religions .....	21
2.5 Culture .....	22
2.6 Habitat.....	22
<b>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE</b> .....	23
3.1 Pouvoir politique traditionnel .....	23
3.2 Pouvoir politique moderne .....	23
3.3 Système de parenté (Les différentes formes de mariage) .....	23
3.4 Place de la femme dans la société.....	23
<b>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES</b> .....	23
4.1 Agriculture .....	23
4.2 Elevage .....	32
4.3 Les unités économiques.....	33
4.4 Emploi .....	38
4.5 Energie et Eau .....	39
4.6 Transport et communications .....	40
4.7 Commerce .....	40
4.8 Tourisme et hôtellerie .....	41
4.9 Pêche et chasse.....	42
4.10 Autre services .....	46
<b>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX</b> .....	46
5.1 Santé .....	46
5.2 Action sociale .....	48
5.3 Education .....	48
5.4 Arts, culture, sports et loisirs.....	50
<b>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES</b> .....	52
6.1 Evolution Recettes et Dépenses de 1999 à 2004 .....	52
6.2 Taxes et impôts en vigueur dans la commune de Ouinhi .....	53
<b>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUS DE LA COMMUNE</b> .....	55
7.1 Principales opportunités et contraintes .....	55
7.2 Quelques initiatives basées sur les opportunités.....	55
<b>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES</b> .....	59
<b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS</b> .....	61
<b>CONCLUSIONS GENERALES</b> .....	61

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

A D E P I B	Association pour le Développement et la Promotion des Initiatives de Base
A E V	Adduction d'Eau Villageoise
A G e F I B	Agence de Financement des Initiatives de Base
A P E	Association des Parents d'Elèves
A V P	Association Ville Propre
B C G	Bacille Calmette Guérin
C A	Chef d'Arrondissement
C A C D S	Centre d'Animation Communautaire pour le Développement Social
C A R D E R	Centre d'Action Régionale de Développement Rural
C A R E	Care International
C B	Commandant de Brigade
C B A E	Chef Bureau des Affaires Economiques
C B A F	Chef Bureau des Affaires Financières
C C	Conseiller Communal
C/C S	Chef de la Circonscription Scolaire
Ce R P A	Centre Régional pour la Promotion Agricole
C G/A E V	Comité de Gestion des Adduction d'Eau Villageoises
C I P C R E	Cercle International pour la Promotion de la Création
C E S E	Centre d'Eveil et stimulation des Enfants
C L C A M	Caisse Locale de Crédits Agricoles Mutuels
C M	Comité de Modernisation
C O G E A	Comité de Gestion des centres de santé d'Arrondissement
C O G E C	Comité de Gestion Communal des Centres de Santé
C P S	Centre Promotion Sociale
C R E P	Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt
C S A	Centre de santé d'Arrondissement
CSC / CSCOM	Centre de Santé Communal
C V	Chef de Village

D D E	Direction Départementale de l'Enseignement
D D H U	Direction Départementale de l'Habitat et de l'Urbanisme
D S R P	Document de Stratégies d de Réduction de la Pauvreté
D T C	Diphthérie Tétanos Coqueluche
F O C A	Fonds d'Aide à la Culture et à l'Artisanat
FODEFCA	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage
F P M	Forage Public Moderne
G T Z	Coopération Technique de la République Fédérale d'Allemagne
IDEPECHE	Institut de Développement de la Pêche
I E C	Information Education et Communication
I N S A E	Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique
M A E P	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
M C A T	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
M E H U	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
M F P S S	Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité
M O S	Matrice d'Orientations Stratégiques
O N G	Organisation Non Gouvernementale
O P	Organisation Paysanne
O P T	Office des Postes et Télécommunications
PADEAR	Programme d'Assistance du Développement du secteur de l'alimentation en Eau potable et Assainissement du milieu Rural
PADME	Programme d'Appui au Développement des Moyennes et Petites Entreprises
PADPPA	Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale
P A D R O	Projet d'Appui au Développement Rural de l'Ouémé - Plateau
P A D S A	Projet d'Appui au Développement du Secteur Agricole
P A G	Programme d'Action du Gouvernement
P A M	Programme Alimentaire Mondial
PASAN	Programme Pilote d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
P C I M E	Prise en Charge Intégrée de la Mère et de l'Enfant
P D C	Plan de Développement Communal

P D R T	Programme de Développement des Racines et Tubercules
P F A	Paralyse Flasque Aigue
P I P	Programme d'Investissements Publics
P N L P	Programme Nationale de Lutte Contre le Paludisme
PROCHILD	Protection des droits de l'enfant
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R C P A	Responsable Communal de la Promotion Agricole
R G P H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S A S D E	Stratégie d'Accélération, de Suivi du Développement de l'Enfant
S B E E	Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
S N V	Organisation Néerlandaise pour le Développement
S O P	Spécialiste des Organisations Paysannes
T V A	Taxe sur Valeur Ajouté
U C P	Union Communale des Producteurs
U C G F	Union Communale des Groupements des Femmes
U V S	Unité Villageoise de Santé
V A R	Vaccin Anti-Rougeoleux
VIH/SIDA	Virus Infectant Humain / Syndrome Immuno Déficience Acquis

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Ouinhi.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

## **INTRODUCTION**

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

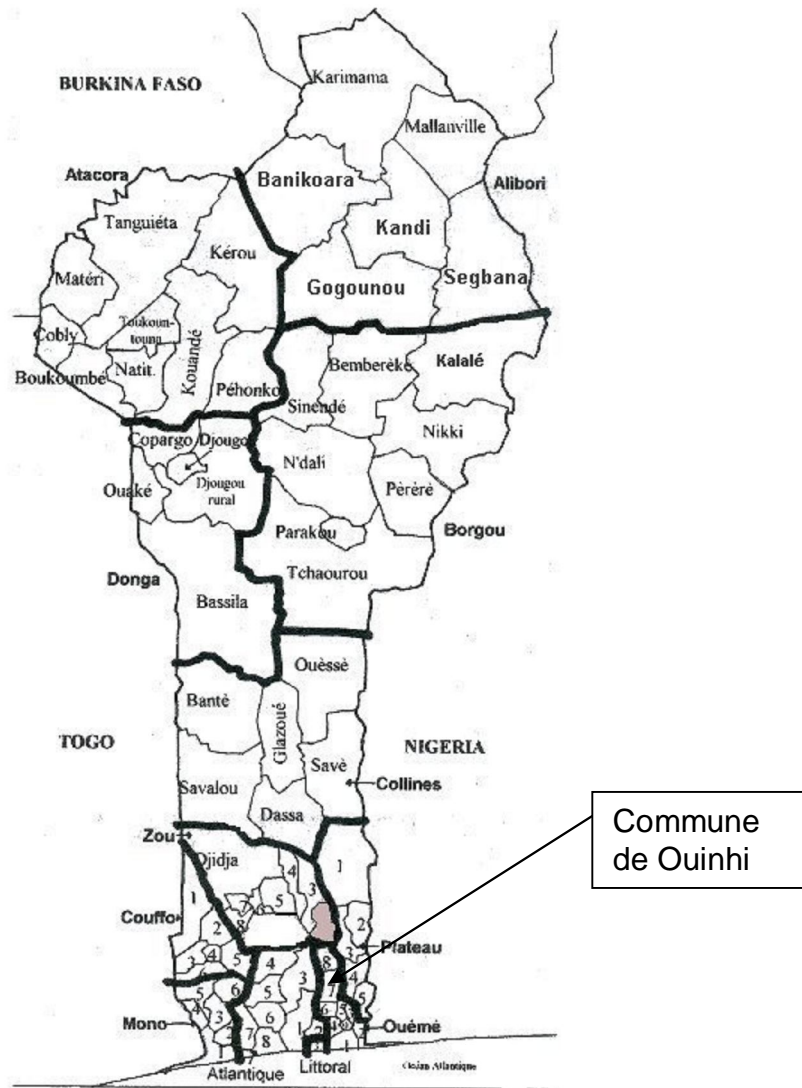
Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version susceptible d'être améliorée.





Localisation de la commune de OUIHNI en République du Bénin (carte)

## CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

### 1.1 Cadre physique

#### 1.1.1 Situation géographique

D'une superficie de 483 km<sup>2</sup>, la commune de Ouinhi est située au sud du département du Zou entre les latitudes 6°57 minutes et 7°11 minutes de latitude nord et 2°23 minutes et 2°33 minutes de longitude Est.

Elle est limitée au Nord-Ouest par la Commune de Zagnanado, au Sud-Ouest par la Commune de Zogbodomey, au Sud par la Commune de Bonou et à l'Est par la Commune d'Adja-Ouèrè. Elle est subdivisée en quatre arrondissements (Dasso, Ouinhi, Sagon, Tohouès) qui regroupent 28 villages.

#### 1.1.2 Climat, relief, sols et constitution géologique

Bénéficiant d'une moyenne pluviométrique annuelle de 1250 mm, hauteur suffisante pour la culture du manioc, du maïs, du niébé, du cotonnier et du palmier à huile, la commune de Ouinhi est située sur un relief constitué de bas plateaux (11 à 62 mètres d'altitude) peu contraignants pour les activités économiques.

La commune de Ouinhi jouit d'un climat sub-équatorial qui a contribué à la formation de sols plus ou moins fertiles et portant une végétation variée. Aussi distingue-t-on : trois grandes zones individualisées du point de vue du relief et de l'altitude.

- Un plateau d'une altitude de 40 à 62 mètres à l'Est .Ce plateau est taillé sur un substratum géologique constitué de matériaux accumulés au tertiaire et au quaternaire comme l'argile kaolinique à attapulгите, le calcaire, la marne et le sable et de graviers exploitables pour les bâtiments et les travaux publics.

Sur ces bas plateaux, les sols portent une végétation majoritairement composée de forêts dégradées, de forêts claires, de savanes boisées, de savanes arborées ou arbustives dont les essences sont utilisées à plusieurs fins. La végétation naturelle est parsemée de plantations, de zones de cultures et de jachères de formations rupicoles et de quelques forêts sacrées où se pratiquent les rites « Oro ».

- Une zone de dépressions allongées au sud-est de moins de 20 m correspondant à la vallée de la rivière Monzo dans laquelle on distingue les dépôts alluvionnaires du quaternaire, des sols limoneux et sablo-argileux (plus ou moins aptes pour la culture du maïs et du coton) qui deviennent hydromorphes et difficiles à travailler, même s'ils ont l'avantage d'autoriser des cultures de contre-saison. Ces sols portent une végétation de forêt dégradée, de forêt claire, de prairie et de mangroves.

- La plaine alluviale du fleuve Ouémé basse d'altitude variant entre 11 et 20 mètres est un lieu d'apport d'éléments détritiques allogènes faits d'alluvions, de limons, d'argiles et de sables plus ou moins aptes pour une gamme variée de cultures comme la canne à sucre, le riz et les produits maraîchers. Les alluvions et les limons renouvelés annuellement par les hautes eaux autorisent des cultures de décrue pratiquées sur des sols hydromorphes et des vertisols qui requièrent une adaptation particulière pour leur mise en valeur (agriculture, pisciculture) alors que les sables et les gravillons constituent d'énormes gisements exploitables. Ces sols portent des forêts dégradées, forêts claires, savanes arborées, prairies et mangroves.

### 1.1.3 Réseau hydrographique : Un réseau hydrographique mal maîtrisé.

La commune de Ouinhi dispose d'une section de 40 km du fleuve Ouémé, tributaire des rivières *Ouègbo*, *Esselé*, *Ahokou*, *Monzoun* grossis de quelques ruisseaux et complétés par une quarantaine de lacs, étangs et plans d'eau de cuvettes ou bas-fonds couvrant un peu plus de 600 ha.

Les énormes masses d'eau véhiculées pendant les saisons pluvieuses sont encore mal maîtrisées par les populations qui subissent des sinistres qu'elles occasionnent lors des crues exceptionnelles. Ce réseau hydrographique recèle d'énormes potentialités pour l'agriculture de décrue, et la pêche que pratiquent les populations dont l'arrivée sur les lieux s'est faite par des migrations anciennes par vagues successives.

### 1.1.4 Végétation

La végétation est composée de savanes boisées, de palmeraies, des forêts galeries et quelques rares forêts naturelles en voie de disparition sous l'influence anthropique. Celles encore existantes sont réduites à quelques îlots de forêt galeries le long de quelques bas-fonds et de petites étendues de forêt associée au culte du fétiche *Oro*.

Le mot *zoun* désignant forêt est collé à de nombreux villages (Tozoungo, Zoungué, Zoungomè, Monzoungodo...) et montre l'importance des ressources sylvicoles dans cette commune depuis son histoire.

Le bois de chauffe, l'installation des cultures et les feux de brousse non contrôlés sont les principaux éléments responsables de la dégradation des forêts.

Le culte *Oro*, présent dans la plupart des villages a permis de conserver une certaine partie des forêts dont la superficie par village avoisine parfois le demi hectare.

## 1.2 Cadre Administratif

### 1.2.1 Evolution administrative et services administratifs

La commune de Ouinhi en tant qu'Entité administrative est issue du découpage territorial de 1978. Elle a connu avant l'ère de la décentralisation sept (7) administrateurs.

Aujourd'hui, la commune de Ouinhi est dirigée par un conseil communal de 11 membres ayant à sa tête :

Michel A. DOVONON : Maire de la Commune,

Raphael YETCHENOU : Premier Adjoint au Maire,

Mathias DANSI : Deuxième Adjoint au Maire.

La commune dispose de 7 services et de 15 divisions où travaillent des agents d'un niveau relativement bon. Le personnel cadre se compose de 4 cadres de niveau Baccalauréat +2 ans (1 personne) ; Bac + 3 ans (2 personnes) et Bac + 5 ans (1 personne).

### 1.2.2 Partenaires au développement

Les divers partenaires qui aident la commune sont présentés dans le tableau suivant avec leurs domaines d'intervention.

Partenaires	Objectif de l'appui	Domaines d'intervention
BANQUE MONDIALE (à travers le PNDCC)	Promouvoir l'approche de Développement Conduit par les Communautés (DCC) au niveau des communes et des communautés villageoises pour améliorer l'accès des communautés les plus pauvres aux services socio-communautaires et financiers de base.	Lutte contre la pauvreté non monétaire dans les communautés les plus démunies du Bénin
DANIDA (PGDP)	Renforcement des capacités institutionnelles des communes du Zou et financement des projets concrets issus du PDC	Appui institutionnel Construction infrastructures marchandes
PRODECOM	Accroître le degré de collaboration entre les autorités communales et la population à travers des échanges portant sur des thématiques variées par l'entremise des contacts interpersonnels, des émissions radio diffusées et la réalisation de tableaux d'affichage..... Renforcer les capacités des élus locaux et des cadres de la commune. Financer le plan de communication et le schéma	Appui institutionnel Renforcement de capacité Communication interne et externe à la commune

Partenaires	Objectif de l'appui	Domaines d'intervention
	directeur d'aménagement communal.	Aménagement de l'espace
SNV	Renforcer le système administratif de la commune Aider à l'accroissement des recettes de la commune à travers la recherche de stratégies adéquates de recouvrement et de mise en valeur des ressources non exploitées.	Appui institutionnel
AMBASSADE DU PAYS BAS	Faciliter l'accès à l'eau potable aux populations à travers le forage de point d'eau potable	Secteur hydraulique
PROJET JAPON	Faciliter l'accès à l'eau	Réhabilitation des points d'eau
PROJET PAGER	Assister financièrement les populations dans l'exécution de leurs activités génératrices de revenus	Appui financier
WORLD EDUCATION	Faciliter l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes Améliorer le cadre de travail des écoliers	Education primaire

### 1.2.3 Coopération décentralisée

En matière de coopération décentralisée nous distinguons :

- sur le plan national : des échanges ont été organisés avec les communes de Porto-Novo et de Djougou. Aucune convention d'intercommunalité n'a pourtant pas sous-tendu ces échanges. On s'était juste limité à aller vivre d'autres réalités que celles de Ouinhi afin de prendre en considération les aspects positifs pour améliorer le travail sur le terrain. Ces échanges étaient fructueux. Toutefois il faut signaler, même si elle reste inactive, la signature d'une convention cadre entre la Municipalité de Cotonou et les Communes du Zou.
- En dehors du territoire national la commune de Ouinhi n'a pas noué beaucoup de partenariats. Des négociations sont en cours avec la commune de Thoard dans les Alpes de Haute Provence en France par l'entremise des associations béninoise Albatros et française Cacy. Les démarches sont aussi en cours pour concrétiser par des actions la signature en décembre 2005 de la signature conjointe de la Charte d' Amitié et de la Convention Cadre de coopération décentralisée.

## **CHAPITRE II POPULATION**

### **2.1 Etat de la population**

#### *2.1.1 Historique du peuplement*

L'étymologie du mot Ouinhi dans la langue fongbé signifie « wen si axi » c'est-à-dire le marché des wen. Les wen sont des criquets migrateurs ou ravageurs. Qu'est ce qui justifie cette appellation ?

De 1724 à 1824, lors des attaques des Mahi par les rois Agadja et Ghézo d'Abomey certains des fuyants dans leur retraite fondèrent les villages de Holli, de Ahicon, de Monzoungoudo, d'Akantè-Zoungo et d'Akantè-Zaloko. Ces hommes vivaient dans les grandes forêts et pratiquaient la chasse et les travaux champêtres. Il arrive qu'un jour de chaque année et précisément pendant la maturité des cultures, ces criquets (appelés wen dans la langue fon) apparaissent par milliers et envahissent les 5 villages rendant même le soleil peu visible. Les larves et les excréments déposés par ces bestiaux dévastèrent rapidement tous les champs. Les habitants engagèrent alors une lutte implacable contre ces wen . Cette lutte consista à creuser de grandes fosses autour des champs pour enterrer les excréments (adimale ) et les larves (adimaxwué) tout en tirant des coups de canon et jouer des tam- tams des morts, tellement le fait de cette invasion paraissait surnaturel.

Malgré toutes ces mesures les wen viennent chaque saison comme si la région était leur centre d'animation, leur marché saisonnier, le wen-si-axi = le marché des criquets wen ; d'où le nom OUIHNI donné à cette région.

#### *2.1.2 Evolution de la population Ouinhi : une commune en pleine transition démographique*

La population totale en 2002 est de 38.319 habitants répartis dans 5.496 ménages dont 4869 ruraux (88,59%) et 627 urbains (11,40%) ayant une taille moyenne de 5,1.

La population de la commune a augmenté de 74,47 % entre 1979 et 2002 soit un taux d'accroissement moyen de 2,42% par an (*voir figures 1 et 2*).

Les estimations faites par l'INSAE en 2002 projettent une population totale de 51.119 habitants pour la Commune de Ouinhi en 2015. Cette évolution générale de l'effectif de la population s'explique par :

- un taux d'accroissement élevé consécutif à une augmentation sensible du taux de natalité : 50,96 ‰ en 2002 contre 41,05‰ en 1992)
- une augmentation remarquable du taux de fécondité: 220,50‰ en 2002 contre 190,72 ‰ en 1992
- une baisse sensible du taux de mortalité : 14,97‰ en 2002 contre 11,87‰ en 1992)

La densité de population de la Commune de Ouinhi est demeurée corrélativement croissante au cours des temps et a atteint 79,33 habitants /km<sup>2</sup> en 2002 (avec beaucoup de disparités observées au niveau des arrondissements).

### *2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population :*

#### *Une population jeune et numériquement dominée par les femmes*

D'après le RGPH 3, la population de la Commune de Ouinhi est composée de :

56,19% de jeunes de moins de 20 ans

37,45% d'adultes de 20 à 59 ans

6,35% de personnes âgées de plus de 60 ans

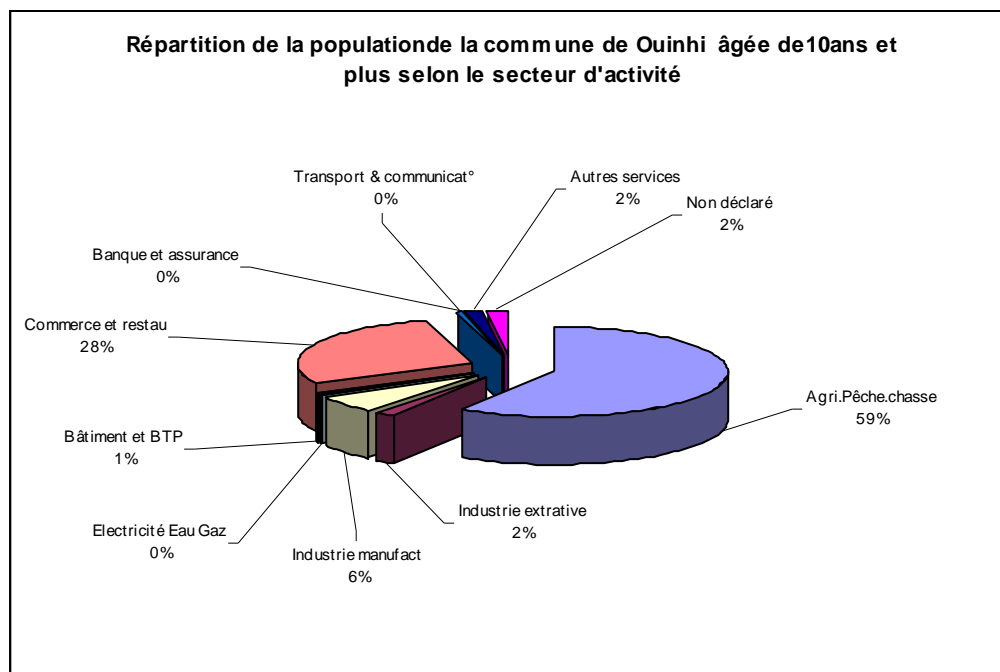
62,54% de population à charge (jeunes de moins de 20 ans et vieux de plus de 60 ans).

Les pyramides des âges, avec leur base très élargie et leur sommet effilé, montrent, au cours des trois recensements, la forte proportion des jeunes de moins de 20 ans, un nombre restreint de personnes âgées (plus de 60 ans) et un effectif féminin plus élevé que celui des hommes : 51,20% de femmes et 48,80% d'hommes. A cet effet, le rapport de masculinité est de 0,95 à l'échelle de la commune en 2002

### *2.1.4 Population active : une population active dominée par le monde agricole*

La population de la commune de Ouinhi exerce en grande majorité dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de la chasse (59%). Le secteur de la restauration et du commerce occupe 28% de la population active, l'industrie manufacturière 6%. Le reste, 13 % de la population active se répartit dans les autres secteurs d'activités tels que l'industrie extractive (2%), les bâtiments et travaux publics (1%) (*Figure 1*).

Figure 1



Source : RGPH3 INSAE (2002).

La répartition par sexe du travail place les hommes en tête dans tous les secteurs d'activité sauf dans l'industrie manufacturière (67,90% contre 32,09% pour les hommes) et dans le commerce et la restauration (95,03% contre 4,96% pour les hommes) qui sont les domaines presque entièrement réservés aux femmes.

## 2.2 Mouvements de la population

### 2.2.1 Natalité, Mortalité, morbidité

La commune connaît un taux d'accroissement élevé consécutif à une augmentation sensible du taux de natalité : 50,96 ‰ en 2002 contre 41,05‰ en 1992) . Le taux de fécondité connaît elle aussi une augmentation remarquable: 220,50‰ en 2002 contre 190,72 ‰ en 1992.

Par contre on observe une baisse sensible du taux de mortalité : 14,97‰ en 2002 contre 11,87‰ en 1992)

La densité de population de la Commune de Ouinhi est demeurée corrélativement croissante au cours des temps et a atteint 79,33 habitants /km<sup>2</sup> en 2002 (avec beaucoup de disparités observées au niveau des arrondissements).

### 2.2.2 Migrations : Un solde migratoire contrasté

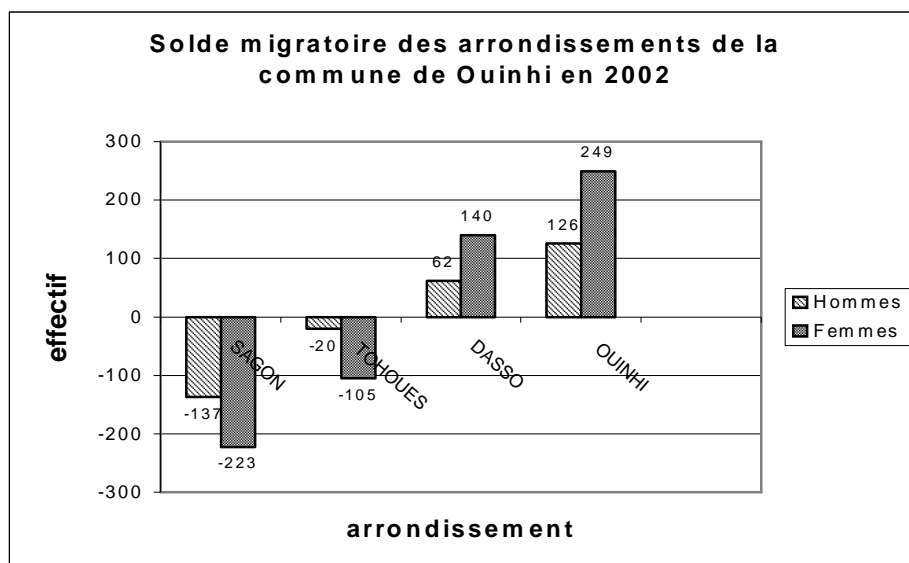
Les mouvements migratoires varient d'un arrondissement à un autre dans la commune de Ouinhi dans leur nature et dans leur ampleur. La commune de Ouinhi a été plus une terre d'émigration que d'immigration.



Selon l'INSAE la population compte 5,79% d'immigrants et 5,55% émigrants et les femmes sont plus nombreuses que les hommes à émigrer.

Mais les arrondissements qui enregistrent un solde migratoire sont ceux des Tohouès et de Sagon. Par contre, les arrondissements de Ouinhi et de Dasso affichent des soldes migratoires positifs. (Voir figure n°2).

**Figure 2** : Solde migratoire dans les arrondissements de la commune de Ouinhi en 2002



Source : RGPH 3, INSAE (2002).

Ce contraste du solde migratoire s'observe lorsqu'on effectue un recensement systématique en considérant comme immigrante toute personne qui s'installe dans la localité depuis un an et comme émigrant tout individu qui en sort pour une durée maximum d'un à trois ans an

Dans ce cadre, les immigrations concernent essentiellement les fonctionnaires<sup>1</sup> affectés dans la commune pour nécessité de service, une douzaine de cultivateurs en provenance de Dovi-Dovè, de Doga (commune de Zagnanado) et de Covè et quelques revendeurs *IBO* en provenance du Nigeria.

Par contre, les émigrants sont beaucoup plus nombreux . La Commune totalise 1576 émigrants dont la répartition par arrondissement et selon les localités d'accueil ou pays d'accueil sont présentés sur le *tableau n°1*

<sup>1</sup> Les fonctionnaires n'ont pas été systématiquement dénombrés

Tableau n°1 : Répartition des émigrants des arrondissements de la Commune de Ouinhi selon la destination.

Destination	Nigeria	Côte d'Ivoire	Cotonou	Bohicon	Porto-Novo	Pobè	TOTAL
Sagon	27	24	-	10		-	61 (3,87%)
Ouinhi	177	12	151	23		37	400 (25,38%)
Dasso	495	0	115	0	80	0	690 (43,78%)
Tohouès	362	23	-	40		-	425 (26,97%)
TOTAL	1061 (67,32%)	59 (3,74%)	266 (16,88%)	73 (4,63%)	80 (5,08%)	37 (2,35%)	1576

Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

De toutes les destinations, le Nigeria (67,32%) est celle où se rendent le plus grand nombre d'émigrants. Suivent les villes de Cotonou (16,88%) de Porto-novo (5,08%) de Bohicon, (4,63%), la Côte d'Ivoire (3,74%) et la ville de Pobè (2,35%).

Les causes de ces émigrations qui concernent surtout la population active masculine de 16 à 35 ans et féminine de 12 à 20 ans sont essentiellement économiques : épargne pour équipement ou construction de maisons d'habitation

## 2.3 Ménages

### 2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

D'après le RGPH3, la population de la commune de Ouinhi est composée de :

56,19% de jeunes de moins de 20 ans

37,45% d'adultes de 20 à 59 ans

6,35% de personnes âgées de plus de 60 ans

62,54% de population à charge c'est-à-dire les jeunes de moins de 20 ans et les vieux de plus de 60 ans. L'effectif féminin est plus élevé que celui des hommes : 51,20% de femmes contre 48,80% d'hommes. A cet effet le rapport de masculinité est de 0,95 à l'échelle de la commune de Ouinhi en 2002.

### 2.3.2 Taille des ménages

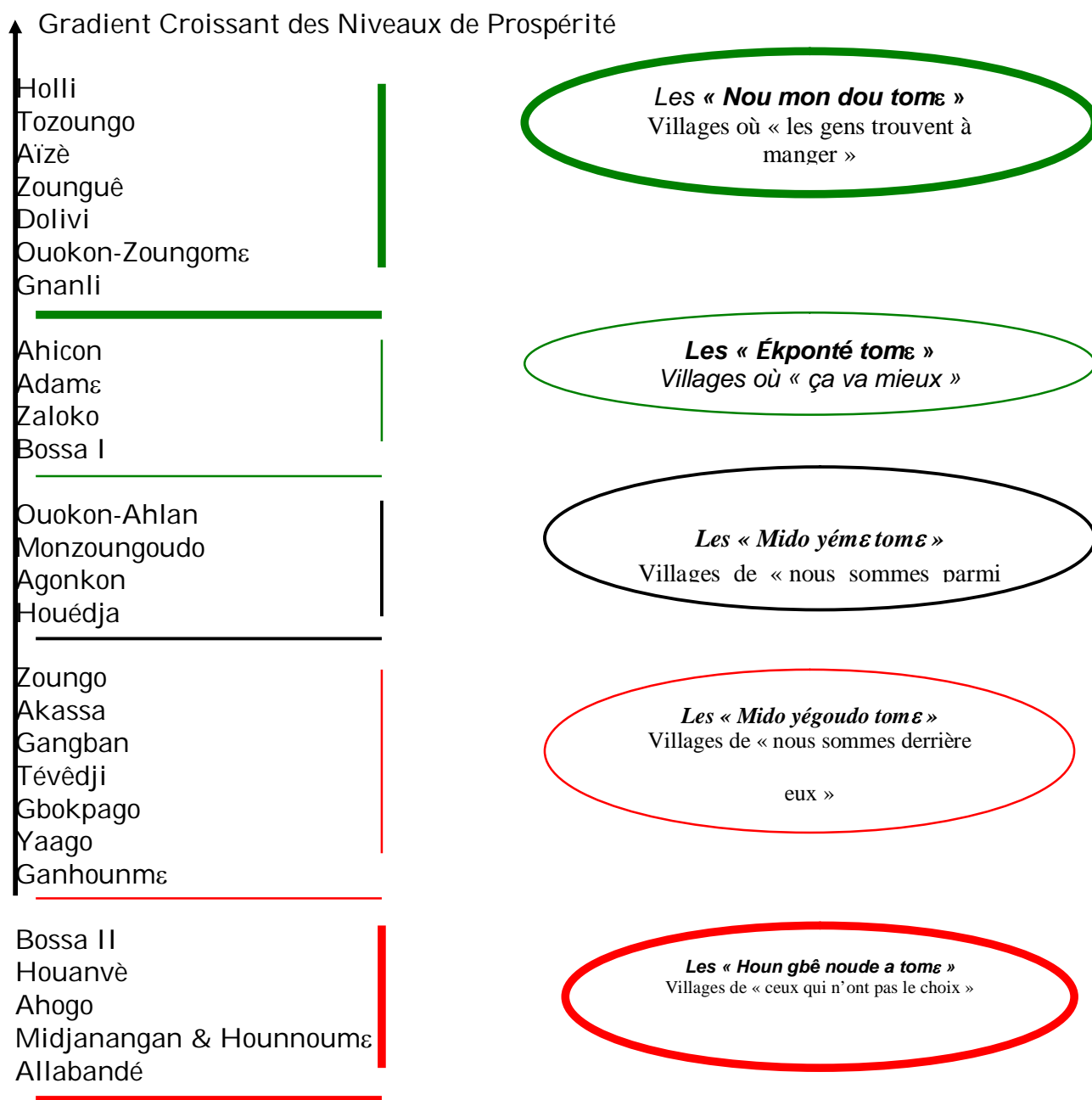
La taille moyenne des ménages est de 5,1 personnes par ménage est légèrement en deçà de la taille des ménages ruraux = 5,7. On a dénombré (en 2001) 4869 ménages ruraux sur un ensemble de 5496 pour toute la commune.

La croissance générale de la population est de l'ordre de 2,34% et la densité humaine fait 63,40 hab/km<sup>2</sup>

### *2.3.3 Revenus des ménages*

**Niveau village** : La Commune de Ouinhi compte vingt huit (28) villages répartis dans quatre arrondissements qui sont ceux de Ouinhi, de Dasso, de Sagon et de Tohouès. La figure suivante présente le classement de ces vingt huit villages en fonction de leurs niveaux de prospérité. **voir figure de la page suivante.**

Figure : Classement des 28 villages de la Commune de Ouinhi en fonction de leurs niveaux de prospérité.



Source : Etat des lieux PDC Ouinhi.

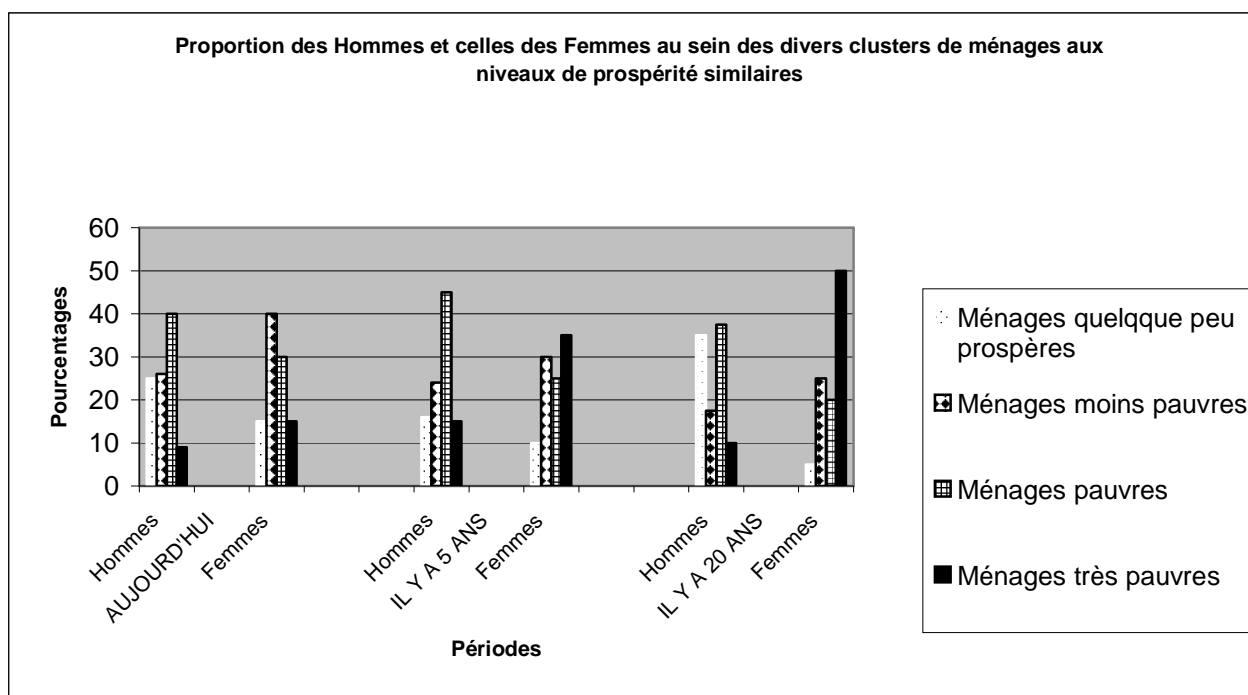
**NB :** La couleur verte symbolise des conditions de vie relativement prospères tandis que celle rouge signale des conditions de vie relativement dégradées et précaires. Les épaisseurs sont indicatrices des degrés de prospérité ou de pauvreté.

Les villages « Houn gbè noude a tomɛ » définissent les « Zones très rouges » de la Commune de Ouinhi

Les villages « Mido yégoudo tomɛ » définissent les « Zones rouges » de la Commune de Ouinhi

Les villages du cluster de milieu (les « Mido yémɛ tomɛ » définissent une « Zone de transition » entre les zones rouges et celles prospères.

Le graphique suivant, présente les proportions d'hommes et de femmes au sein des divers clusters de ménages aux conditions similaires de vie (au cours des temps).



Source : Etat des lieux PDC Ouinhi, 2004.

Une analyse transversale et inter-genre fait ressortir que « les femmes sont, de tous les temps, plus touchées par la pauvreté que les hommes d'une part et que d'autre part, cette pauvreté-genre s'est étendue au fil des temps »

## 2.4 Ethnies et religions

La commune de Ouinhi est composée en grande majorité des *Fon et apparentés* (89,4%), des *Holli* (4,3%), des *Nagot* (2,1%) des *Yoruba* (1,1%).

Les populations qui parlent ces langues pratiquent principalement le catholicisme (39,4%), les religions traditionnelles (11,9%), le protestantisme (8,5%) et l'islam (8,5%).

## **2.5. Cultures**

**(à compléter)**

## **2.6 Habitat**

### *2.6.1 Type d'habitat*

Pour la plupart, les habitats de la commune sont de forme rectangulaire et faits en banco. De nos jours, de timides efforts se font en matière de construction en matériaux définitifs.

### *2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction*

Ce sont des matériaux locaux collectés directement sur place hormis le fer, la tôle, les tuiles, les pointes.

### *2.6.3 Mode d'éclairage*

C'est le pétrole lampant qui est le combustible d'utilisation plus répandue pour l'éclairage des maisons. On constate néanmoins un début d'électrification dans la localité Holli qui est le chef lieu de la commune. Quelques personnes un peu nanties commencent par utiliser des groupes électrogènes pour l'usage domestique et pour faire tourner des moulins.

### *2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau*

Il y a des puits forés dans les villages qui sont la source d'approvisionnement en eau potable . Cette eau est transportée dans les maisons par les femmes. Dans le village de Holli certains jeunes vont vendre cette eau aux fonctionnaires et cadres qui ne peuvent aller à ces forages. Cette activité procure des revenus non négligeables à ces jeunes.

### *2.6.5 Type d'aisance.*

En dehors de quelques latrines publiques qui desservent une petite minorité de gens la défécation à l'air libre (tas d'ordure ou brousse) est le plus courant.

## **CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE**

### **3.1 Pouvoir politique traditionnel**

Sur le plan traditionnel, en dehors des chefs de collectivités, OUIHNI n'a pas un système de chefferie où un roi a la responsabilité de gérer toute la commune.

### **3.2 Pouvoir politique moderne**

Depuis la décentralisation et l'élection des élus locaux (Décembre 2002-Janvier 2003) le pouvoir politique moderne est fondé sur des textes de lois notamment la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

L'organe exécutif dirigé par le Maire et ses adjoints est assisté dans ses tâches quotidiennes par les chefs d'arrondissement. Les conseils d'arrondissement et de villages animés par les chefs des villages et leurs conseillers constituent les instances véritablement décentralisées qui jouent un rôle important

### **3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage) et place de la femme dans la société**

Les mariages aujourd'hui à Ouinhi sont pour la plupart des mariages coutumiers. On note aussi quelques rares cas de mariages religieux.

La femme est encore confinée dans un rôle de second plan.

## **CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **4.1 Agriculture**

Ouinhi est une Commune essentiellement agricole (d'après le dernier recensement général, 59 % des populations de cette Commune vivent encore dans le secteur agricole). Les statistiques de productions agricoles de la Commune sont les suivantes :

#### *4.1.1 Terres agricoles*

Les terres agricoles cultivables sont estimées à 27.000 hectares dont 450 hectares de bas-fonds.

#### *4.1.2 Productions*

Les superficies emblavées des principales productions et leurs tonnages sont :

- maïs : 5.000 ha pour 6.000 tonnes par an

- manioc : 4.000 ha pour 50.000 t par an
- niébé : 500 ha pour 300 t par an
- goussi : 100 ha pour 60 t par an
- tomate : 70 ha pour 245 t par an
- piment : 40 ha pour 20 t par an
- arachide : 300 ha pour 180 t par an
- coton : 2.000 ha pour 2.400 t par an

Quant aux tableaux et graphiques ci-après ils présentent une synthèse des statistiques autour des différentes catégories de producteurs dans la Commune de Ouinhi.

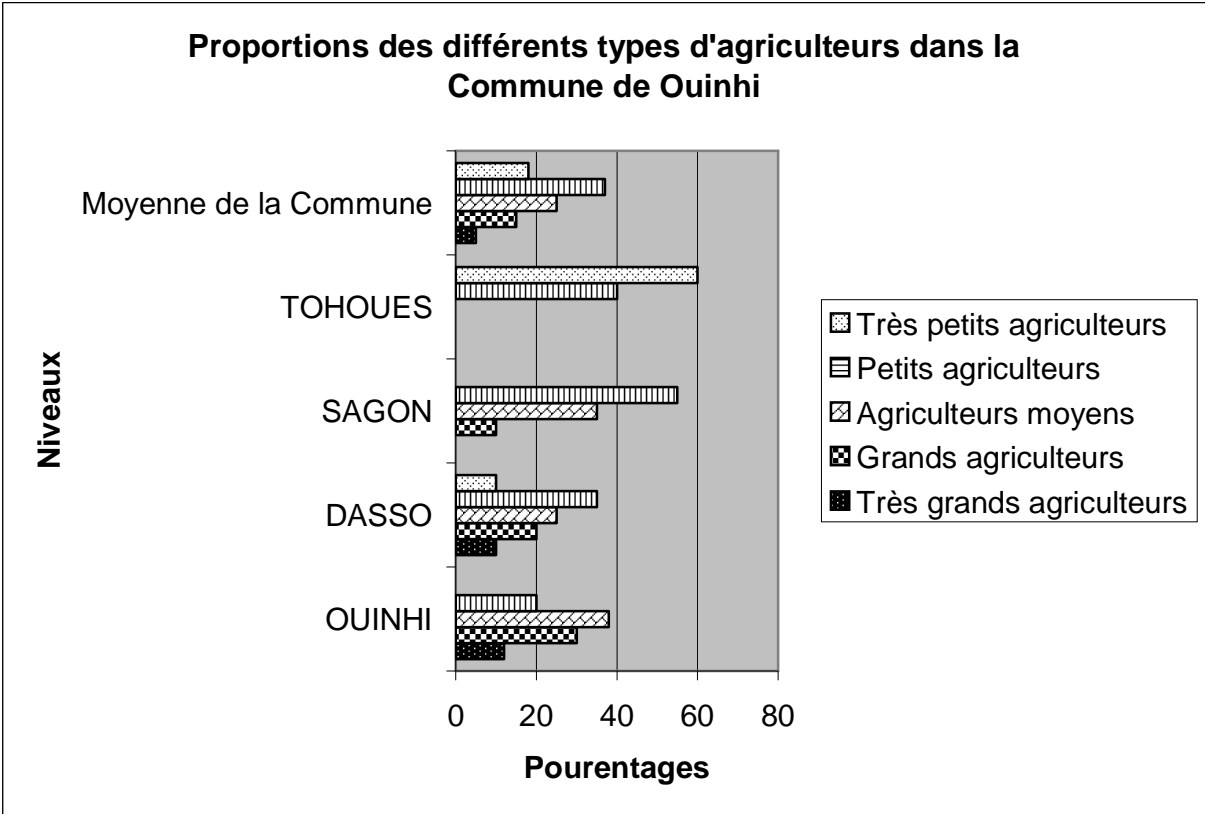
Tableau: *Les proportions des différents types de producteurs dans chacun des arrondissements la Commune de Ouinhi.*

TYPES D'AGRICULTEURS	OUIHNI (%)	DASSO (%)	SAGON (%)	TOHOUÈS (%)	Commune (%)
TRES GRANDS AGRICULTEURS	12	10	0	0	05.5
GRANDS AGRICULTEURS	30	20	10	0	15
AGRICULTEURS MOYENS	38	25	35	0	24.5
PETITS AGRICULTEURS	20	35	55	40	37.5
TRES PETITS AGRICULTEURS	0	10	0	60	17.5

Source : Etats des lieux PDC Ouinhi ; 2004.



Graphique :



Source : Etat des lieux PDC Ouinhi.

Source : Etats des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

TYPES D'AGRICULTEURS	TRES GRANDS AGRICULTEURS	GRANDS AGRICULTEURS	AGRICULTEURS MOYENS	PETITS AGRICULTEURS	TRES PETITS AGRICULTEURS
Critères de typologie					
Superficie de terre disposée & Modes de tenure des terres	Totale : 15 à 45 ha Héritage : 2 à 5 ha Achat : 10 à 40 ha Ils donnent de terres sous forme de métayage aux nécessiteux.	Totale : 5 à 20 ha Héritage : 2 à 5 ha Achat : 3 à 20 ha Gage : 3 à 15 ha (A Sagon)	Totale : 2 à 10 ha Héritage : 1 à 5 ha Achat : 1 à 5 ha Gage : 1 à 6 ha (A Sagon)	Totale : ½ à 4 ha Héritage : ½ à 2 ha Métayage : 1 à 2 ha	Totale : Autour de ½ ha Emprunt : < ½ ha Métayage : < ½ ha
Nombre de matériels de travail des champs	Entre 6 et 20	Autour de 10	5 à 8	2 à 5	1 à 2
Possession de bœufs d'attelage / engins agricoles	1 paire de bœufs et 2 engins agricoles (mini tracteurs)	Non	Non	Non	Non
Superficie emblavée	Autour de 10 ha	2 à 20 ha	2 à 8 ha	½ à 2 ha	Autour de ½ ha
Spéculations agricoles cultivées	Coton, vivriers et plantations	Coton, vivriers et plantations	Coton, vivriers et plantations	Coton et vivriers	Vivriers
Marché d'écoulement de la production agricole	Vente en gros (camions et bâchées)	Vente aux semi-grossistes (bâchées) et quelques fois, aux détaillants	Vente aux détaillants et aux semi-grossistes	Vente aux détaillants et aux consommateurs	Vente aux détaillants et aux consommateurs
Capacité à stocker la production agricole pour vente en période de cherté des produits agricoles	Presque 100% de la production agricole sont stockés. Ils font des compléments du stock par des achats et séparent les greniers destinés à la vente de ceux réservés à la consommation.	30% et 50 % de la production agricole sont stockés. D'aucuns font des compléments du stock par des achats et séparent les greniers destinés à la vente de ceux réservés à la consommation.	25 % et 50 % de la production agricole sont stockés	Presque pas de stockage de la production agricole qui est souvent vendue avant la maturité de la production au champ.	Presque pas de stockage de la production agricole qui est souvent vendue avant la maturité de la production au champ.
Actifs agricoles par ménage agricole	Entre 10 et 20	Entre 7 et 13	Entre 3 et 7	Souvent, pas d'actif agricole et quelques rares fois, autour de 2.	Presque pas d'actif agricole
Capacité d'utilisation de la main d'œuvre rémunérée	Entre 500.000 f et 1.000.000 f CFA investis dans la production pendant la grande campagne	Entre 100.000 f et 500.000 f CFA investis dans la production pendant la grande campagne	Entre 50.000 f et 200.000 f CFA investis dans la production pendant la grande campagne	20.000 f à 50.000 f CFA investis dans la production pendant la grande campagne	Presque nulle
Connaissances en matière d'agriculture	Bonne maîtrise des techniques culturales.	Très bonne maîtrise des techniques culturales.	Relativement bonne maîtrise des techniques culturales.	Peu de maîtrise des techniques culturales	Peu de maîtrise des techniques culturales

Le tableau suivant présente les spéculations agricoles cultivées dans les arrondissements de Ouinhi, Dasso et Sagon.

*Tableau: Spéculations agricoles cultivées dans les arrondissements de Ouinhi, Dasso et Sagon.*

Arrondissements	OUIHNI	DASSO	SAGON	TOHOUES
Spéculations végétales cultivées	Coton, Maïs, Manioc, Niébé, Arachide, Sésame, Igname, Soja Patate, Taro aquatique, Produits maraîchers (légumes, tomate, gombo, etc.) et Ananas.	Coton, Maïs, Manioc, Niébé, Arachide, Sésame, Igname, Soja Patate, Taro aquatique, Produits maraîchers (légumes, tomate, gombo, etc.) et Ananas.	Coton, Maïs, Manioc, Niébé, Arachide, Sésame, Patate douce, Produits maraîchers (légumes, tomate, gombo, etc.) . Riz ;	Maïs, Coton, Manioc et Produits maraîchers (légumes, tomate, gombo, etc.)
Plantations installées	Palmiers (ordinaires et sélectionnés), Teck, Agrumes, Manguiers, Anacardiens, Cocotiers, Eucalyptus, Banane, Papayers.	Palmiers (ordinaires et sélectionnés), Teck, Agrumes, Manguiers, Anacardiens, Cocotiers, Eucalyptus, Banane, Papayers.	Palmiers à huile	Manguiers et Bananiers
Spéculations végétales souhaitées pour les cultures prochaines	Voandzou, Oignon, Riz, (Doiwoué), Souchet, Sorgho, Pois d'angole.	Voandzou, Oignon, Riz, (Doiwoué), Souchet, Sorgho, Pois d'angole.	Taro aquatique,	Riz
Plantations souhaitées	Filao, Cacao, Colas et Caféier.	Nem, Acacia, Filao, Cacao, Colas et Caféier.	Palmiers sélectionnés	Bananes sélectionnées

Source : Etats des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

Les contraintes liées à l'agriculture dans chacun des arrondissements de la Commune de Ouinhi, se résument en une baisse de revenus agricoles aux producteurs ; laquelle baisse de revenus agricoles s'articulent fondamentalement autour de la dégradation des conditions d'écoulement de la production, de la baisse de fertilité des terres cultivées et du manque de capacité à exploiter les énormes bas-fonds de la Commune à des fins de cultures.

Le tableau suivant présente un bref aperçu sur des éléments d'itinéraires techniques et de comptes d'exploitation des spéculations agricoles les plus produites dans la Commune de Ouinhi (le maïs et le manioc).

Tableau: Les opérations culturales et les coûts<sup>2</sup> de production des principales cultures vivrières (maïs et manioc) et culture de rente (coton) dans le contexte de productions agricoles dans la Commune de Ouinhi.

OPERATIONS CULTURALES	NBRE DE FOIS <sup>3</sup>	PERIODES	Q.TOTAL TRAVAIL EN (HJ) <sup>4</sup>	MOR <sup>5</sup>		MOF <sup>6</sup>		ENTRAIDE		COUT MOYEN TOTAL (F CFA)
				%Qté	Coût	%Qté	Coût	%Qté	Coût	
Maïs (périodes de production : Grande et Petite Saisons des pluies)										
Fauchage	1	1 <sup>er</sup> au 10 fév.	8	92	11.500	03	375	05	625	12.500
		20 au 31 juill.								
Nettoyage	1	20 au 28 fév.	5	09	563	90	5.625	01	62	6.250
		5 au 10 août								
Labour	1	1 <sup>er</sup> au 14 mars	10	45	7.875	45	7.875	10	1.750	17.500
		10 au 15 mars								
Semis	1	Mars, (pluies)	5	06	375	90	5.625	04	250	6.250

<sup>2</sup> Les coûts sont estimés à l'ha par production.

<sup>3</sup> Pour une seule période culturale donnée.

<sup>4</sup> Homme-jour

<sup>5</sup> Main d'œuvre Rémunérée

<sup>6</sup> Main d'œuvre Familiale

OPERATIONS CULTURALES	NBRE DE FOIS <sup>3</sup>	PERIODES	Q.TOTAL TRAVAIL EN (HJ <sup>4</sup> )	MOR <sup>5</sup>		MOF <sup>6</sup>		ENTRAIDE		COUT MOYEN TOTAL (F CFA)
				%Qté	Coût	%Qté	Coût	%Qté	Coût	
		15 au 20 août								
Sarclage	1	1 <sup>er</sup> au 7 mai	12	90	9.000	05	500	05	500	10.000
		1 <sup>er</sup> au 5 sept.								
Fumure	1	2 au 8 mai	5	80	4.000	15	750	05	250	5.000
		2 au 6 sept.								
Récolte	1	20 juin au 30juill.	4	02	125	80	5.000	18	1.125	6.250
		Sept-oct-.janv.								
Ramassage	1	20 juin au 2 août	6	85	7.650	10	900	05	450	9.000
		Sept-oct-.janv.								
Total (lié aux qté de travail et leurs coûts)			55	51	37.103	42	30.555	07	5.092	72.750
Coûts d'acquisition des fertilisants et pesticides										9.500
Coût moyen total de production										82.250
Manioc (Culture annuelle)										
Fauchage	1	1 <sup>er</sup> au 10 fév.	8	92	11.500	03	375	05	625	12.500
Nettoyage	1	20 au 28 fév.	5	09	563	90	5.625	01	62	6.250

OPERATIONS CULTURALES	NBRE DE FOIS <sup>3</sup>	PERIODES	Q.TOTAL TRAVAIL EN (HJ <sup>4</sup> )	MOR <sup>5</sup>		MOF <sup>6</sup>		ENTRAIDE			COUT MOYEN TOTAL (F CFA)
				%Qté	Coût	%Qté	Coût	%Qté	Coût		
Labour	1	1 <sup>er</sup> au 14 mars	10	45	7.875	45	7.875	10	1.750	17.500	
Plantation	1	Mois de mars	8	50	10.000	25	5.000	25	5.000	20.000	
Sarclage	2	1 <sup>er</sup> au 7 mai / 1 <sup>er</sup> au 5 sept	24	90	18.000	05	1.000	05	1.000	20.000	
Fumure	1	2 au 8 mai	5	80	4.000	15	750	05	250	5.000	
Récolte	-	Déc. A fin fév.	Assurés par l'acheteur (propre / incorporer aux charges / coûts de Transformation Agroalimentaire)								
Ramassage	-	Déc. A fin fév.									
Total (lié aux qté de travail et leurs coûts)			48	61	48.050	30.5	24.025	08.5	9.175	81.250	
Coûts d'acquisition des fertilisants et pesticides										9.500	
Coût moyen total de production										90.750	
Coton (Culture annuelle)											
Fauchage	1	Mai-juin	8	92	11.500	03	375	05	625	12.500	
Nettoyage	1	Début juin	5	09	563	90	5.625	01	62	6.250	
Labour	1	Juin	10	45	7.875	45	7.875	10	1.750	17.500	
Semis	1	15 juin au 25 juil.	5	10	625	80	5.000	10	625	6.250	
Démariage	1	Juillet	12	40	3.000	30	2.250	30	2.250	7.500	
Sarclage	1	Août	12	90	9.000	05	500	05	500	10.000	
Fumure	1	Septembre	5	80	4.000	15	750	05	250	5.000	

OPERATIONS CULTURALES	NBRE DE FOIS <sup>3</sup>	PERIODES	Q.TOTAL TRAVAIL EN (HJ <sup>4</sup> )	MOR <sup>5</sup>		MOF <sup>6</sup>		ENTRAIDE			COUT MOYEN TOTAL (F CFA)
				%Qté	Coût	%Qté	Coût	%Qté	Coût		
Récolte	1	Déc. – Janv.	8	02	250	80	10.000	18	2.250	12.500	
Ramassage	1	Janv. – fév.	Assuré par le GV qui défalque son coût à l'achat du coton								
Total (lié aux qté de travail et leurs coûts)			65	46		43.5		10.5		77.500	
Coûts d'acquisition des fertilisants et pesticides										55.000	
Coût moyen total de production										132.500	

Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

#### *4.1.6 Structures d'encadrement*

Comme structures d'encadrement des activités de productions on retrouve surtout les ex CARDER (actuels CeCPA et CeRPA) et l'Association Interprofessionnelle de Coton (AIC).

## **4.2 Elevage**

L'élevage est non structuré dans la Commune de Ouinhi. C'est un élevage de case caractérisé par une forte divagation des animaux. Les seuls cas de claustration observés sont peu populaires et concernent les animaux comme les aulacodes et les lapins, puis des cas de semi-claustration pour les porcs et les moutons.

Presque tous les ménages de la Commune de Ouinhi, disposent de volailles dans des proportions très variables en fonction (de manière très sensible) de leurs niveaux de prospérité. Près de soixante pour cent des ménages de la Commune de Ouinhi disposent d'ovins tandis que les bovins sont très rarement rencontrés dans la Commune (moins de 01% des ménages en dispose).

#### *4.2.1 Effectifs du cheptel et espèces élevées*

Bovins = 225 têtes ; Ovin = 1612 têtes ; Caprin = 5820 têtes ;  
Porcins = 2134 têtes et Volailles : 10.000 têtes.

#### *4.2.2 Différents types d'élevage*

Comme dit plus haut c'est surtout l'élevage traditionnel ; l'élevage traditionnel amélioré (avec enclos et suivi) et enfin l'élevage moderne (enclos en matériaux définitifs)

#### *4.2.3 Personnel et structures d'encadrement*

Ce sont les agents et techniciens du CeRPA et du Projet de Développement de l'Elevage (PDE).

#### *4.2.4 Infrastructures pastorales*

Il y a 6 bergeries en matériaux locaux et environ 600 hectares de pâturage



#### 4.2.5 Santé animale (les principales pathologies)

Les pathologies connues et régulières sont la pseudo peste aviaire, les parasitismes interne et externe et la gale des petits ruminants.

#### 4.2.6 Alimentation du cheptel

Les animaux, s'ils ne sont pas en divagation sont nourris des restes de produits locaux et de la provende pour ceux qui pratique l'élevage traditionnel amélioré et l'élevage moderne.

#### 4.2.7 Mouvements commerciaux

Les mouvements sont régulés par le cycle des marchés locaux et les revendeurs aux frontières du Nigeria. Il y a l'action non négligeable des consommateurs des communes voisines et de l'intérieur du pays (Porto-Novu, Cotonou, Covè et Bohicon)

### 4.3 Les unités économiques

Les différentes activités agroalimentaires occupent aussi bien les femmes que les hommes à des degrés divers dans son exécution. La plupart des transformations agroalimentaires tournent autour de 3 produits agricoles principaux : le palmier à huile, le manioc et l'arachide.

#### 4.3.1 Petites Unités de transformation : Transformations agroalimentaires

- ✓ Les différents produits issus de la transformation du palmier à huile sont principalement le sodabi (30 unités environ), l'huile rouge ( 40 unités environ) et accessoirement l'huile de palmiste le savon puis le *délian* et le *kplèbè* , deux sous-produits sous-valorisés à cause de leur valeur marchande encore faible.

La figure de la page suivante montre les segments et leurs relations dans la transformation des produits issus du palmier à huile.

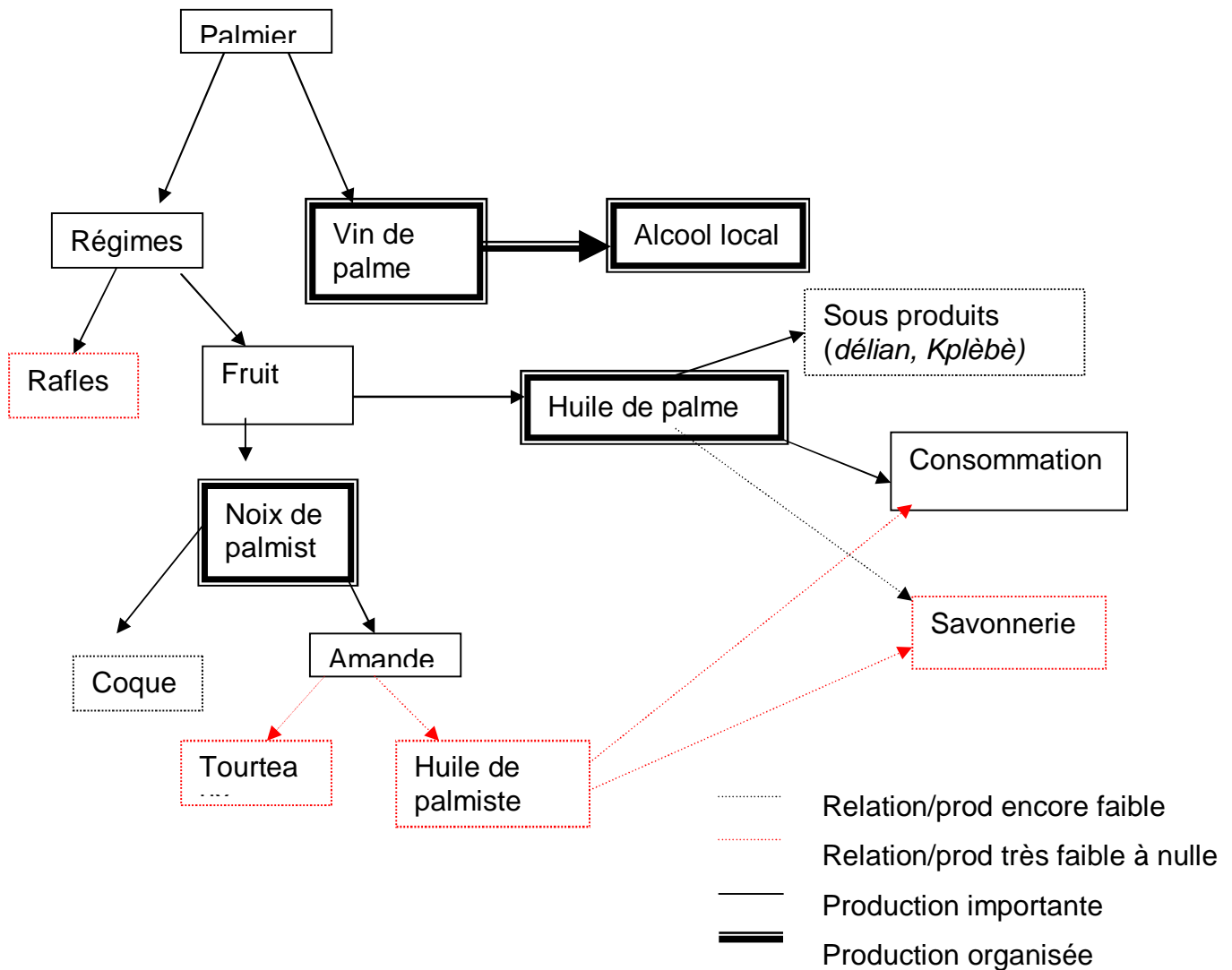
Commentaire sur la figure de la page suivante : on remarque que plusieurs maillons du système de transformation ne sont pas encore dynamisés :

- Les rafles sont rarement utilisées alors qu'elles constituent une source d'engrais non négligeable.
- Les noix de palmistes ne sont que rarement transformés mais plutôt écoulés sur les marchés locaux. Les relations entre les villages producteurs et ceux demandeurs sont faibles voire nulles.
- L'utilisation des tourteaux pour l'alimentation animale n'est pas observée.

La fabrication de savon est encore marginale et ne permet pas aux différentes unités de production des échanges de matières premières

Une meilleure redynamisation de ces liens créerait de véritables secteurs productifs qui seront ravitaillés localement et éviter à la commune d'être un fournisseur de matières premières.

Figure: Les segments et leurs relations dans la transformation des produits issus du palmier à huile.



- ✓ Pour les transformations à base d'arachide, deux grands produits sont tirés de cette transformation : l'huile d'arachide et les beignets *klui-klui*. La fabrication de ces deux produits est liée.

Leur production est exclusivement observée dans l'arrondissement de Sagon au niveau des groupements.

La technologie est artisanale et ne permet pas une bonne extraction de l'huile.

Des sous-produits comme les tourteaux d'arachide ne sont pas valorisés.

- ✓ Le poisson fumé est la principale forme de transformation la plus observée au niveau de la commune et est beaucoup plus concentré dans les arrondissements de Tohouès et de Sagon.

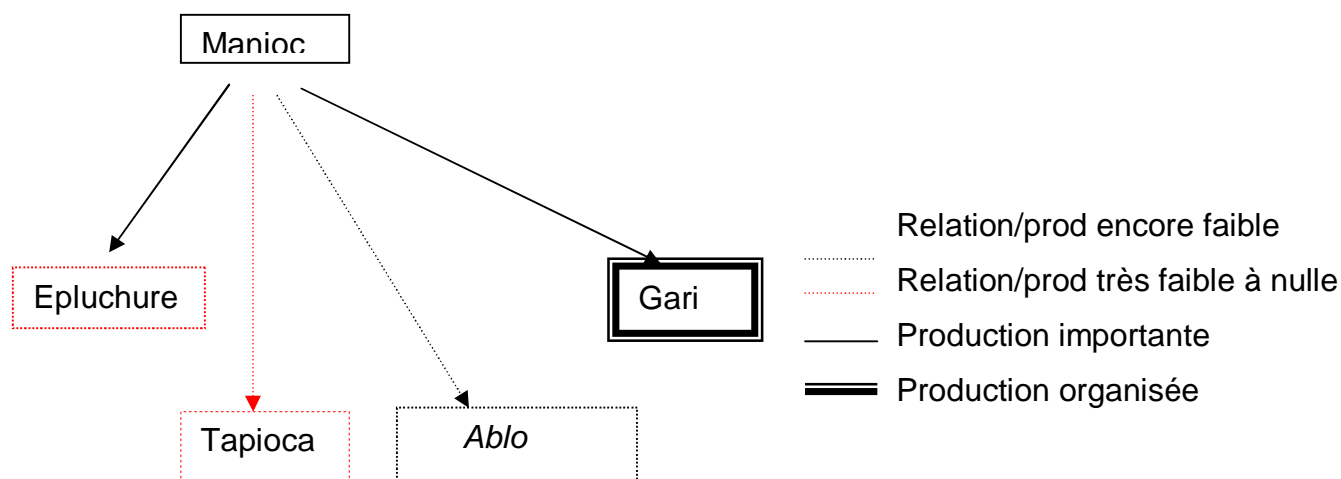
La vente de poisson à l'état frais occupe les grandes commerçantes des deux arrondissements qui disposent de moyens de transport sur longue distance et de capital de fonctionnement assez important.

Le poisson à l'état frit est aussi courant mais de production faible beaucoup plus destinée aux marchés locaux pour la consommation locale.

- ✓ La principale transformation à base de manioc est le gari. Mais on note la production de *tapioca* certes encore faible et concentrée au niveau des groupements qui en fait essaient de diversifier leurs produits. La fabrication de *ablo* sert pour une alimentation locale distribuée au niveau des marchés des villages. Sa production ne saurait être mise sur le compte d'une activité importante, source de revenus importants.

La figure suivante montre les utilisations actuelles et les pistes d'amélioration de la transformation du manioc.

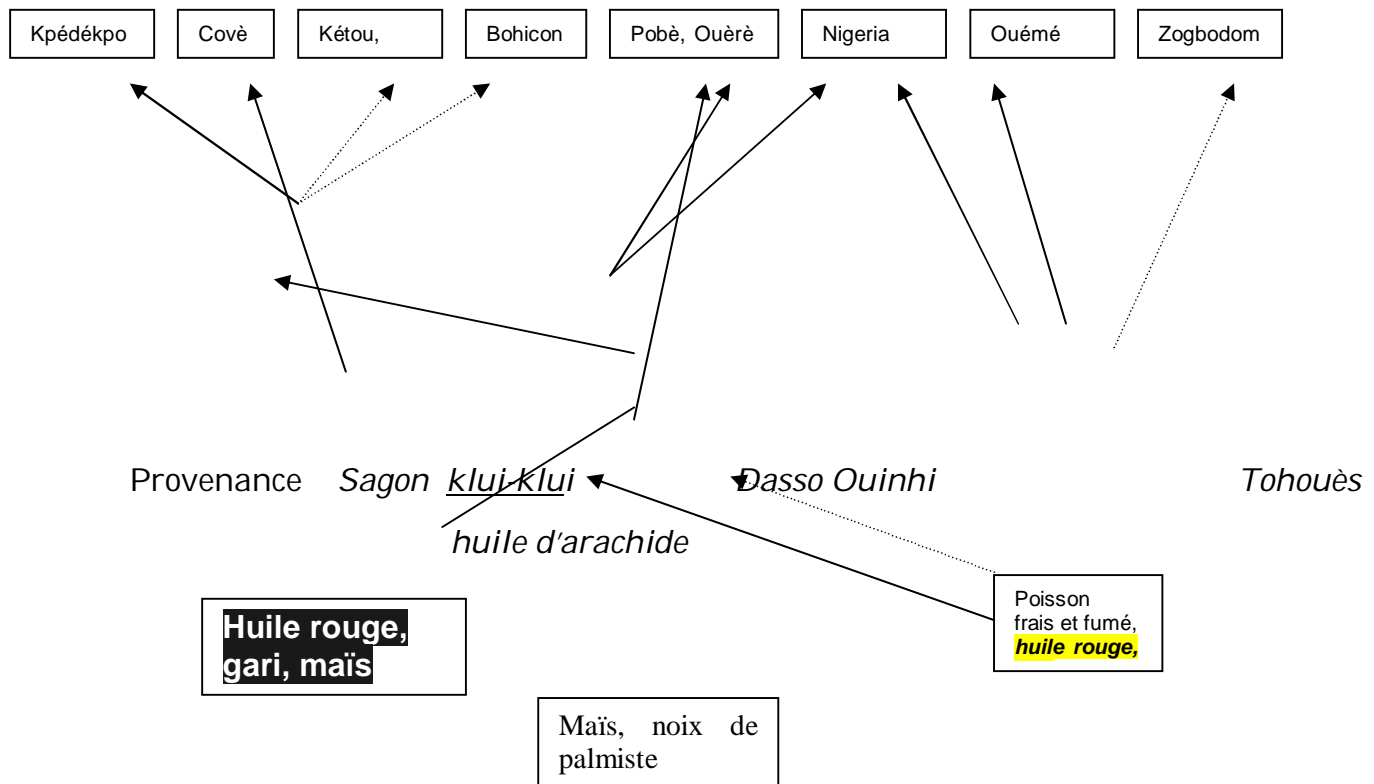
Figure: *Utilisations actuelles et les pistes d'amélioration de la transformation du manioc.*



## Flux général des produits transformés

La figure ci-dessous montre les flux des différents produits transformés.

Figure: Flux des différents produits transformés.

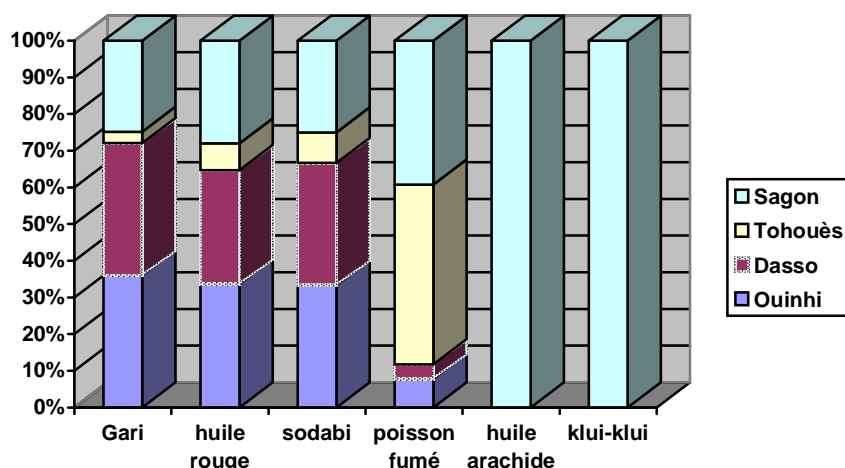


Les pointillés désignent des flux faibles et les traits pleins les flux importants.

Répartition des différentes activités suivant le poids et la diversité dans l'arrondissement

Le graphique qui suit montre le poids de chaque type d'activité par arrondissement.

Figure: Poids de chaque type d'activité par arrondissement.



Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

De l'analyse de ce graphe, il ressort que une répartition assez équilibrée des transformations en huile rouge et en gari dans les arrondissements de Ouinhi, Sagon et Dasso, caractérisant ainsi le poids des activités agricoles dans ces arrondissements ; une prépondérance des activités de transformation de poisson dans les arrondissements de Tohouès et de Sagon et enfin l'exclusivité des transformations à base d'arachide dans l'arrondissement de Sagon.

### **Potentialités relevées au niveau des transformations agroalimentaires**

*Maîtrise de la technologie de transformation* : La plupart des technologies sont maîtrisées par les femmes et le relais des groupements est un excellent creuset pour son renforcement. Les formations axées sur l'hygiène, la conservation et le stockage peuvent renforcer les acquis.

*Abondance relative des matières premières* : La commune est un producteur de manioc, de noix de palme et d'arachide. De même, la zone est optimale pour les différentes productions servant de matières aux transformations agroalimentaires.

*Proximité de milieux consommateurs de gari et d'huile rouge* : La commune de Ouinhi est encadrée par des zones consommatrices des différents produits transformés. Les départements de l'Ouémé, Plateau et une partie du Zou mais aussi le Nigeria sont des consommateurs privilégiés de ces produits. L'organisation des filières de transformations associée à l'amélioration des voies d'accès est de nature à assurer une fourniture à plein temps des produits transformés dont habituellement le marché se rétrécit en période pluvieuse et en cas de crue.

*Existence de groupements de transformations* : Les femmes sont organisées en groupements pouvant augmenter leur capacité collective d'acquisition

d'équipements adéquats pour les transformations. Ces groupements bénéficient également de diverses formations en gestion mais aussi de centre de transformations où les différentes activités peuvent être conduite.

### **Faiblesses relevées au niveau des transformations agroalimentaires.**

*Insuffisance des matériels et d'équipements modernes* : L'insuffisance de matériel moderne (râpeuse, presse, cuvette de torréfaction...) voire son absence dans la plupart des cas est un frein majeur à une production importante. La nature artisanale des transformations ne permet pas une meilleure exploitation des matières avec d'énormes pertes à la production.

*Absence de fonds de roulement* : Les moyens financiers sont assez modestes au niveau des groupements et on peut y associer la faible capacité d'autofinancement des groupements de transformation. Au niveau des unités individuelles, les capacités de financement sont beaucoup plus faibles voire nulles avec des préfinancements de la production réduisant le pouvoir économique de la transformatrice lors de la vente.

*Absence de crédit à faible taux d'intérêt* : L'accès au crédit est faible voire nul pour les différentes transformations agroalimentaires. Une meilleure organisation d'octroi de crédits ciblé sur ces activités peut permettre leur dynamisation.

*Manque de matériel de conditionnement et de stockage* : Les différents produits transformés ne bénéficient pas d'un conditionnement adéquat, conséquence de la non disponibilité des structures et des méthodes optimales pour ce faire. Le stockage à but spéculatif est ainsi réduit.

#### *4.3.2 Unités de Stockage*

On peut dénombrer environ 500 greniers améliorés et 20 cries qui ont été réalisés avec l'encadrement de quelques projet et ONG.

### **4.4 Emploi**

Le problème de l'emploi se pose de façon multiforme. A part un brin d'auto emploi primaire dans l'agriculture, l'artisanat et quelques petits métiers, c'est un secteur à organiser.

## 4.5 Energie et eau

### 4.5.1 Energie

La commune n'est pas connectée au réseau électrique national. Des sources d'énergie privées existent en faible nombre (moulins, groupes électrogènes...) pour assurer l'éclairage domestique. Mais déjà, le programme d'électrification commence à s'installer dans la commune avec l'arrivée des premiers poteaux de la SBEE.

### 4.5.2 Eau

Bien que bénéficiant d'une pluviométrie abondante et d'un réseau hydrographique fourni, et de quelques puits artésiens, une partie de la population n'a pas accès à l'eau potable. La situation des infrastructures hydrauliques dans la commune se présente comme suit :

- Pompes fonctionnelles : 20 soit 1 pompe pour 1915 habitants
- Pompes en panne : 18, soit 1 pompe en panne pour 2128
- Puits : 12 soit, 1 pompe en panne pour 2128 habitants
- Citernes : 14 soit, 1 pompe en panne pour 3193 habitants
- Puits artésiens/ sources thermales : 7, soit Puits artésiens/ sources thermales 1 5474 habitants
- Bornes fontaines : 2, soit une borne-fontaine pour 1915 9 habitants

De manière générale, la couverture zonale n'est pas optimale dans la commune : les arrondissements de Dasso et Ouinhi sont les plus pourvus en infrastructures de l'eau et Tohouès, le moins pourvu. Les localités les plus démunies (zone rouge) sont *Zoungo, Monzoungodo, Ahogo, les hameaux d'Adamè et de Zoungouè-Gnanli*. On en dénombre d'autres dont les habitants sont très éloignés des points d'eau potable.

L'approvisionnement, le mode d'exploitation et d'utilisation d'eau sont caractérisés par :

- l'achat de la bassine d'eau de 15 à 20 litres à 10 F CFA par les ménages situés non loin du puits artésien ou de la source thermale
- l'achat d'un bidon de 50 litres livrés à 75 F par des fournisseurs aux ménages situés loin du puits artésien ou de la source thermale
- le prélèvement gratuit de l'eau dans les étangs, cours d'eau, citernes et puits non couverts dans les localités qui en sont dotées et leur consommation en l'état avec tous les germes responsables de maladies d'origine hydrique qu'elle contient certainement.

## **4.6 Transport et communications**

### *4.6.1 Pistes et transport*

La commune de Ouinhi est l'une des plus enclavées du Zou eu égard à la nature de son réseau routier long de plus de 180 km et dont 16 seulement sont de praticabilité permanente. Ce réseau routier qui ne compte aucune voir bitumée est composé :

- *d'une route principale de praticabilité permanente* en terre reliant Ganhoumè à Yaago prévue pour être bitumée à partir d'Octobre 2005 mais qui attend toujours,
- *de routes secondaires de praticabilité permanente*
- *de pistes de praticabilité moyenne* comportant des tronçons impraticables
- *de pistes digues impraticables* de la vallée de l'Ouémé et inondées pour de longues semaines et des dépressions où tout déplacement se fait par pirogue.
- de 22 ponts qui sont peu praticables ou carrément en mauvais état. sur les 48 recensés

L'état défectueux de la plupart des routes et pistes non carrossables pénalise les producteurs, les commerçants et rend le milieu répulsif et ne favorise pas la sédentarisation des fonctionnaires

### *4.6.2 Communications*

La Commune est démunie des services postaux. Pour affranchir du courrier, consulter une boîte postale ou effectuer une opération postale, il faut se rendre à Covè. La commune ne dispose que 4 cabines téléphoniques publiques (téléphone, cellulaire fixe), toutes en panne et de 21 cabines téléphoniques privées qui fonctionnent au gré des intempéries. Le réseau GSM ne couvre pas la commune. L'inexistence du réseau téléphonique conventionnel, d'une agence de l'OPT limite l'ouverture de la Commune vers l'extérieur et n'incite pas investisseurs potentiels à s'installer dans la Commune.

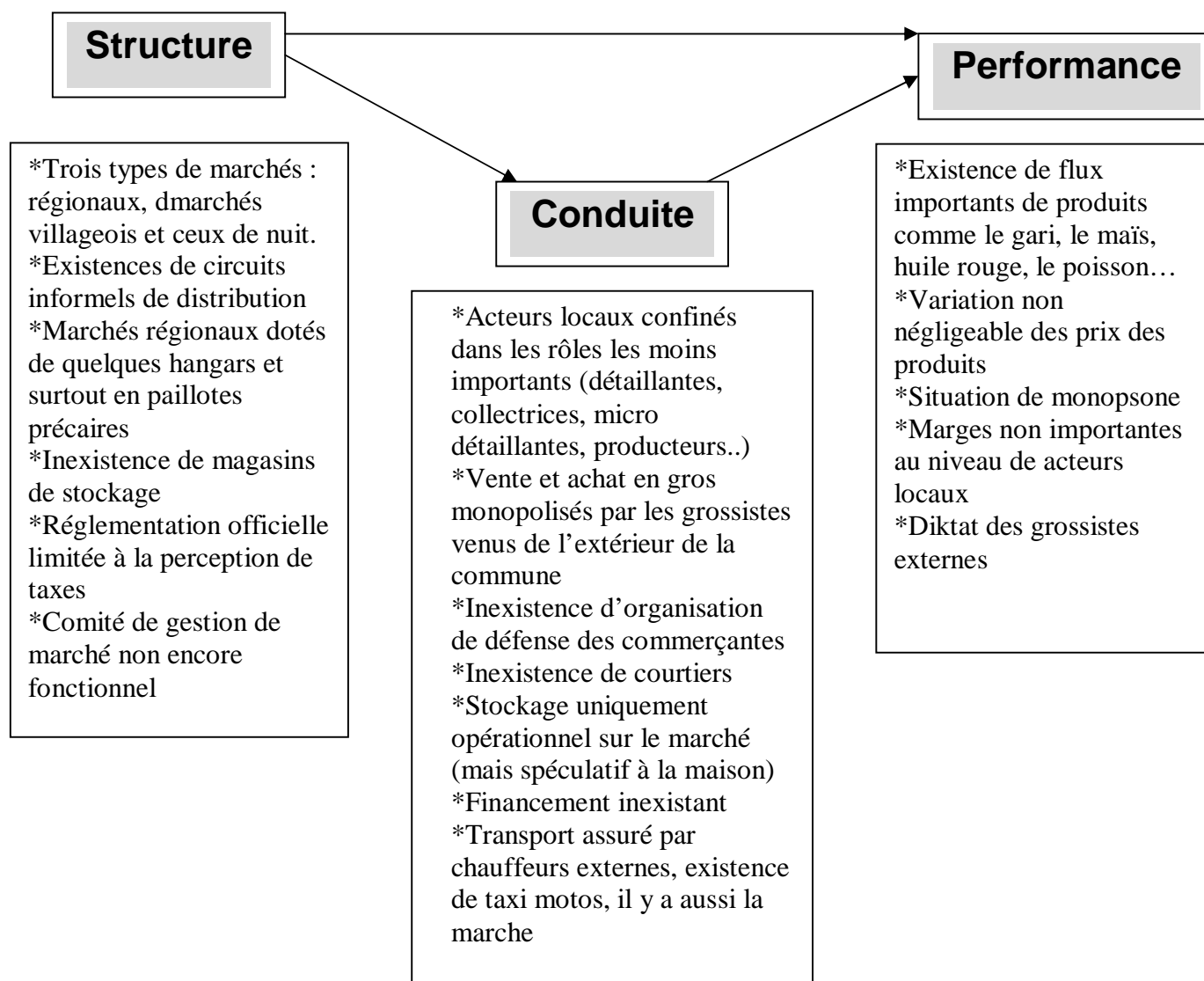
## **4.7 Commerce**

### *4.7.1 Circuits de commercialisation : les marchés*

Les divers marchés de la Commune de Ouinhi (selon leur typologie,) sont présentés suivant l'approche Structure-Conduite-Performance (modèle SCP) à travers la figure ci-dessous.



Figure: Modèle SCP appliqué aux marchés de la Commune de Ouinhi.



4.7.2 *Gares routières* : La seule gare routière dont dispose la Commune de Ouinhi (voir carte des infrastructures de la Commune de Ouinhi) se trouve dans le village de Holli. C'est une gare non aménagée qui a la charge de la gestion des trafics dans la Commune. Malgré la contribution remarquable aux finances communales, son aménagement et sa gestion restent négligés.

#### 4.8 Tourisme et hôtellerie

Le tourisme s'est révélé dans la Commune de Ouinhi, comme un secteur porteur peu perceptible par les populations. Sans pour autant prétendre sous-valoriser certains atouts culturels des régions « Agonlin », la majorité des populations de la Commune de Ouinhi questionnées en la matière (à l'exception des quelques responsables de buvettes et de boutiques et les restauratrices locales) ont exprimé peu d'espoir quant à la probabilité d'amélioration de leurs conditions de vie par le biais de ce secteur. Par contre, la plupart des responsables communaux enquêtés en

la matière, ont circonscrit le secteur tourisme au rang des importantes sources de recettes communales. Beaucoup d'allusions sont faites à la « fête des Agonlin » et des visions d'ampleurs (du genre au festival de Danhomè) ont été souvent avancées.

Rappelons ici que le secteur Tourisme a fait l'objet d'élaboration d'un Schéma de Développement Sectoriel (SDS) dans la Commune d'Abomey avec une vision d'intercommunalité (qui fait impliquer toutes les Communes du département du Zou).

Le document de ce SDS est disponible ; raison pour laquelle nous ne sommes pas revenus sur d'autres aspects de détails en la matière.

#### 4.9 Pêche et chasse

La possession de filets, le savoir-faire, la possession des bas-fonds, la possession de trous à poissons, la possession de pirogues et l'écoulement / marché puis appartenance à un groupement sont les critères de caractérisation de la pêche et de typologie des pêcheurs de la Commune de Ouinhi.

Cinq grandes catégories de pêcheurs ont été identifiées dans la Commune de Ouinhi, à l'instar de l'agriculture. Tout comme l'agriculture s'est montrée subsidiaire dans l'Arrondissement des Tohouès, la pêche s'est révélée marginale dans l'Arrondissement de Dasso.

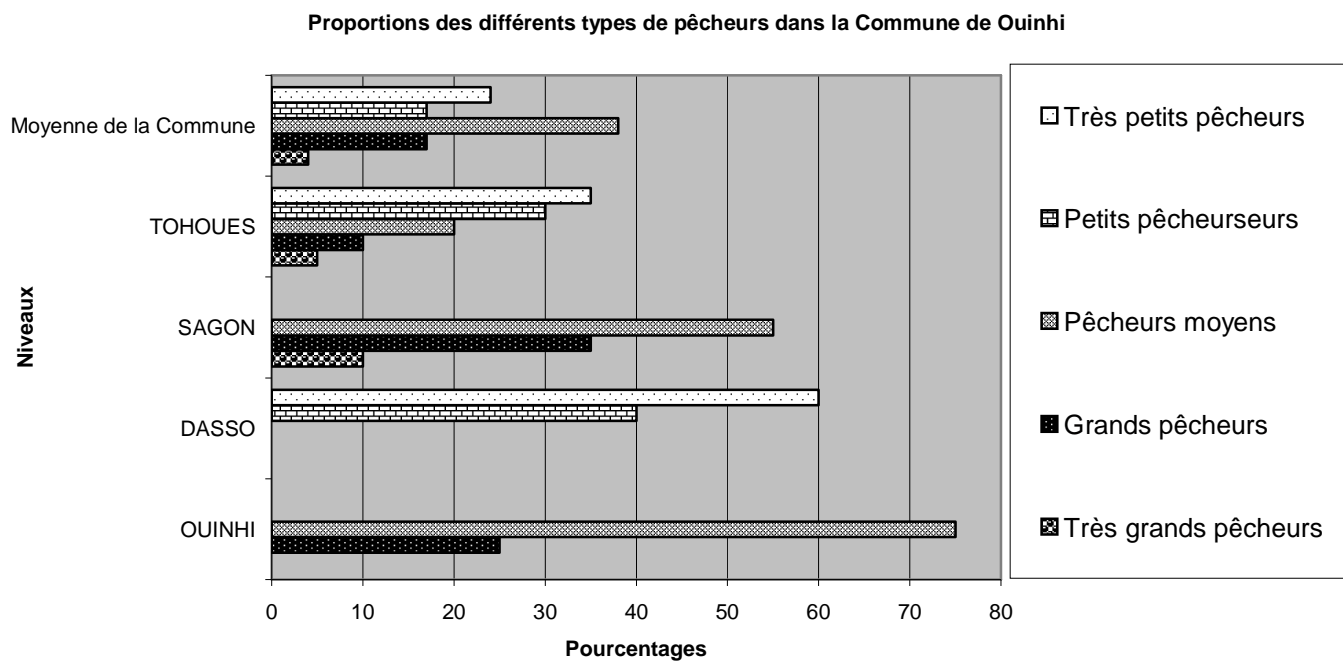
Les tableaux et graphiques suivants présentent une synthèse des statistiques autour des différentes catégories de pêcheurs dans la Commune de Ouinhi.

*Tableau: Les proportions des différents types de pêcheurs dans chacun des arrondissements la Commune de Ouinhi.*

TYPES D'AGRICULTEURS	OUIHI %	DASSO %	SAGON %	TOHOUES %	LA COMMUNE %
TRES GRANDS PECHEURS	0	0	10	05	3.75
GRANDS PECHEURS	25	0	35	10	17.5
PECHEURS MOYENS	75	0	55	20	37.5
PETITS PECHEURS	0	40	0	30	17.5
TRES PETITS PECHEURS	0	60	0	35	23.75

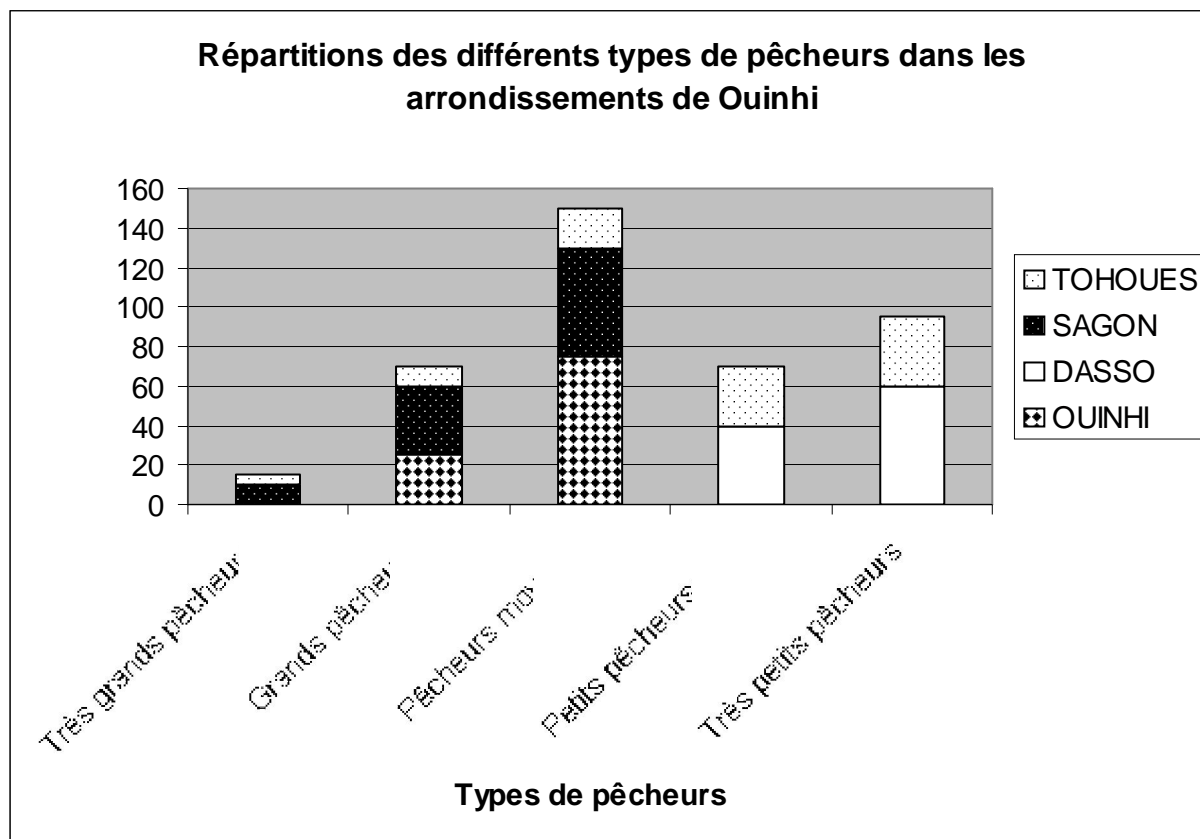
Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

Figure



Source : Etat des lieux PDC Ouinhi.

Figure



Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

De l'analyse de ces données, il se dégage que les « Pêcheurs moyens » sont les plus rencontrés dans la Commune de Ouinhi ; les « Grands pêcheurs », « Petits pêcheurs » et « Très petits pêcheurs » étant moyennement rencontrés tandis que les « Très grands pêcheurs » sont rares dans la Commune.

Par ailleurs, l'Arrondissement des Tohouès, bien qu'étant la zone définie par excellence comme réputée en activités piscicoles, détient la majorité des « Petits pêcheurs » et « Très petits pêcheurs » de la Commune de Ouinhi alors que les Arrondissements de Ouinhi et de Sagon comptent beaucoup les grands pêcheurs (« Très grands pêcheurs », « Grands pêcheurs » et « Pêcheurs moyens » de la Commune. Cet état de choses est lié aux niveaux très bas des populations de l'Arrondissement des Tohouès.

### **Espèces de poissons pêchées**

Le tableau suivant présente les espèces de poissons pêchées dans les arrondissements des Ouinhi, Sagon et des Tohouès.

Tableau: Espèces de poissons pêchées dans les arrondissements des Ouinhi, Sagon et des Tohouès.

ARRONDISSEMENTS	OUIHNI	DASSO	SAGON	TOHOUES
ESPECES DE POISSONS PECHIEES	Asson ( <i>Clarias...</i> ) Touvi (...) Houa ( <i>Hétérotis</i> ) Danhwé (...) Hotrou ( <i>Lothe</i> ) Gangadou (...) Chèkè ( <i>Tilapias honorum</i> ) Agbadja (...) Sili (...) Glo (...) Adoukloui (...) Davi (...) Gbigbi (...) Zokin ( <i>Requin</i> )	Asson ( <i>Clarias...</i> ) Touvi (...) Houa ( <i>Hétérotis</i> ) Danhwé (...) Touvi (...) Houézizon (...) Glo-akpakpa	Wen ( <i>Tilapias...</i> ), Asson ( <i>Clarias...</i> ) Touvi (...) Houa ( <i>Hétérotis</i> ) Hotrou ( <i>Lothe</i> ) Chèkè ( <i>Tilapias honorum</i> ) Glo (...) Adoukloui (...) Davi (...) Gbigbi (...) Zokin ( <i>Requin</i> ) Agbadja (...) Won (...) Kpasla (...) Gando (...) Andrin (...) Akpanyi-Kpanyi (...) Cica (...) Vitè (...) Zèvun (...) Maton (...) Avouhwé (...) Ovi (...), Houézizon (...) Glo-akpakpa (...) Win dokwi-dokwi	Wen ( <i>Tilapias...</i> ), Asson ( <i>Clarias...</i> ) Touvi (...) Houa ( <i>Hétérotis</i> ) Hotrou ( <i>Lothe</i> ) Chèkè ( <i>Tilapias honorum</i> ) Glo (...) Cica ( <i>Ecrevisses</i> ) Adoukoussi (...) Davi (...) Agbadja (...) Maton (...) Winsigbida (...) Dédlévou (...) Wlihoua (...) Zokin ( <i>Requin</i> )
ESPECES DE POISSONS DISPARUES	Agban Silivi Hlougougou Danhwé			

Source : Atelier des Arrondissements de validation de l'état des lieux / PDC Ouinhi.

Les contraintes majeures liées à la pêche dans la Commune de Ouinhi, se résument à la baisse du potentiel productif des plans d'eau et à des difficultés d'écoulement de la récolte de pêche.

#### **4.10 Autres Services**

La Commune de Ouinhi dispose d'une brigade de gendarmerie qui s'appuie sur les brigades civiles existantes dans tous les villages de la Commune, pour intervenir efficacement.

Les difficultés majeures et les problèmes, les atouts et les contraintes liés à cette gendarmerie dans le cadre de la garantie de la sécurité dans la Commune, sont présentés dans la matrice des problèmes de la Commune.

### **CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX**

#### **5.1 Santé**

##### *5.1.1 Les principales maladies*

Les principales maladies qui sévissent dans la commune sont par ordre décroissant : le paludisme, les gastro-entérites, les infections respiratoires aiguës, les anémies et les traumatismes.

##### *5.1.2 Comportements et attitudes des populations à l'égard de la maladie*

Les personnes malades ne nient souvent pas. A l'égard des maladies les comportements et attitudes des populations sont divergents : la majorité va vers les centres de santé tandis que d'autres se fient aux chefs religieux et aux tradipraticiens.

##### *5.1.3 Personnel de santé, infrastructures et équipements*

Les capacités de prestation de services sanitaires des centres de santé de la Commune de Ouinhi restent encore largement déficientes à cause du faible niveau d'équipement de ces derniers et de leurs déficits en matière de personnels.

Toute la commune dispose de :

- 01 médecin et 03 sages femmes d'Etat,
- 01 infirmier diplômé d'Etat, 05 infirmiers brevetés et 01 Infirmier
- 26 aide soignants et 08 commis de pharmacie

- 01 comptable
- 05 agents d'entretien et 04 gardiens
- 03 Préposés des Services Administratifs et 01 SASA

Ce personnel est réparti et travaille dans des conditions souvent peu acceptables.

- pour le CSC de Ouinhi ( le chef lieu de la commune) : 1 bâtiment délabré abrite le dispensaire et les murs du bâtiment livré en 2000 pour la maternité se fendillent déjà. On ne peut pas parler de logement en tant que tel pour le médecin et la sage femme.
- le CS de Dasso connaît une invasion des 2 bâtiments (dispensaire et maternité) par des roussettes et chauve souris.
- la BADEA reconstruit actuellement le seul bâtiment du CS des Tohouès.

Dans le CS de Sagon, un bâtiment neuf livré en 2006 abrite la maternité alors que le dispensaire est resté dans la vétusté de son bâtiment.

A toutes ces infrastructures s'ajoutent la maternité isolée d'Aizè ( dont les travaux de construction sont pris en charge par le PNDCC) et la maternité isolée de Tévèdji qui se trouve dans un état neuf.

En matière d'équipement, le matériel médico-technique , le mobilier, les motos et les véhicules sont insuffisants, amortis ou hors d'usage. Seuls trois congélateurs et 02 réfrigérateurs sont en bon état.

Par ailleurs, plus de 60 % des populations de la Commune de Ouinhi évitent (autant que peut se faire) de recourir, en cas de maladies, aux services sanitaires des CS et ceci, pour les raisons suivantes :

Le manque d'informations des populations sur les CS qui les amène à penser que les soins de santé y coûtent excessivement chers et sont peu efficaces pour des maladies qu'elles ont qualifiées de légères et dont leurs descriptions s'apparentent au paludisme (situation d'auto diagnostic) ;

La faiblesse des moyens de financement des paysans associée au manque d'attention des agents de santé envers ces derniers ;

Une déficience d'accueil due à l'insuffisance de personnel qualifié ;

Certains centres de santé (de zone humide, à fortiori) sont difficiles d'accès ; et

L'état d'équipement des centres de santé qui inspire peu confiance quant à ce qui concerne la qualité des soins médicaux qui y sont offerts.

#### 5.1.4 Taux de couverture vaccinale

A la dernière campagne, les taux suivants ont été atteints :

- Pour les enfants de 0 à 11 mois : BCG= 93% ; DTC+Hib1= 111% ; DTC +Hib 3 = 105% ; Rouvax + Anti AmanL = 105%.
- Vaccination anti tétanique chez les femmes enceintes = 81%
- Consultation prénatale = 89%
- Accouchements assistés = 80 %
- Planification familiale = 01%
- Soins curatifs = 14%

Les dépenses de santé n'ont pas fait l'objet de statistiques fiables.

#### 5.1.5 Poids à la naissance

Les nouveaux nés ont un poids autour de 2,5 kg ou 3 kg

### 5.2 Action sociale

Les capacités de prestation de services sociaux du Centre de Promotion Sociale de la Commune de Ouinhi restent encore très largement déficientes à cause du faible niveau d'équipement de ce dernier et de son important déficit en matière de personnels (Un seul CPS pour desservir toute la Commune).

La lutte contre le trafic des enfants et l'appui financier aux groupements à travers le crédit FASNAS sont d'autres activités du service d'action sociale.

### 5.3 Education

#### 5.3.1 Présentation générale de la situation

L'état des enseignements maternel, primaire et secondaire se caractérise par :

*\*un taux de scolarisation relativement bas (28,45% (39,9% pour les garçons et 17 % pour les filles), mais en forte croissance cependant depuis 10 ans: (de 15,9% en 1979 à 28,45% en 2002*

- *un fort taux de fréquentation des écoles: 85,8% pour les garçons en 2002-2003 et 78,9% pour les filles en moyenne dans la commune de Ouinhi*
- *l'existence d'une seule école maternelle, de 32 écoles primaires (dont 22 en matériaux précaires regroupant 139 classes dont les écoliers sont encadrés par 95 instituteurs qualifiés (36 agents permanents de l'Etat et 59*



contractuels) et 62 enseignants communautaires non qualifiés soit un ratio maître qualifié /écolier de 1/58. Certaines écoles , surtout celles situées dans les arrondissements de Sagon et des Tohouès ne sont pas accessibles pendant la période des hautes eaux, d'où une réduction du nombre de jours de cours.

- *l'existence* d'un Collège d'Enseignement Général à Ouinhi qui compte et 14 classes toutes de premier cycle pour 16 groupes pédagogiques encadrés par 33 professeurs dont 29 vacataires
- *la création* d'un CEG à Sagon disposant de 2 hangars abritant 4 groupes pédagogiques dont les 173 élèves bénéficient de l'encadrement de 21 enseignants, tous vacataires
- *la persistance des problèmes* liés à l'insuffisance des infrastructures en nombre et en qualité, d'enseignants qualifiés et de matériel didactiques, de déperdition scolaire...

### *5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau*

34 écoles primaires et une école maternelle +03 CEGs . 36 modules de trois classes.

Arrondissement de Dasso : 09 écoles primaires +01 CEG

Arrondissement de Tohouès : 04 écoles primaires

Arrondissement de OUIHNI : 10 écoles primaires + 01 CEG+ 01 Ecole Maternelle

Arrondissement de Sagon : 11 écoles primaires+ 01 CEG

### *5.3.3 Personnel enseignant par catégorie*

Il y a des « Contractuels reversés » au nombre de 14 ; 46 Contractuels ; des Agents de la Fonction Publique 42 et des contractuels locaux (communautaire) qui sont 95.

Au niveau des CEG, il n'y a que 5 Professeurs titulaires. Tout le reste c'est des contractuels locaux.

### *5.3.4 Effectifs scolaires par sexe*

Dans les écoles primaires, il y a 4259 garçons et 2733 filles alors que l'effectif de l'école maternelle fait 29 enfants.

### *5.3.5 Alphabétisation*

Dans le domaine de l'alphabétisation, il faut noter l'existence d'un coordonnateur d'alphabétisation qui s'occupe des activités programmées par l'état et les projets. L'alphabétisation est caractérisée par : un taux élevé d'analphabétisme en *fongbé et*

en *holli* (20,84% en 2002) mais en forte augmentation (13,08% en 1992, mais 9,45 % pour les femmes en 2002 contre 4,73% en 1992) en moyenne dans la commune.

Malheureusement les 32 centres d'alphabétisation sont installés dans les églises, sur les places publiques, en plein air fréquentés par 352 adultes de plus de 15 ans et encadrés par 28 maîtres alphabétiseurs payés par des ONG et dont les travaux sont coordonnés par un superviseur de zone .

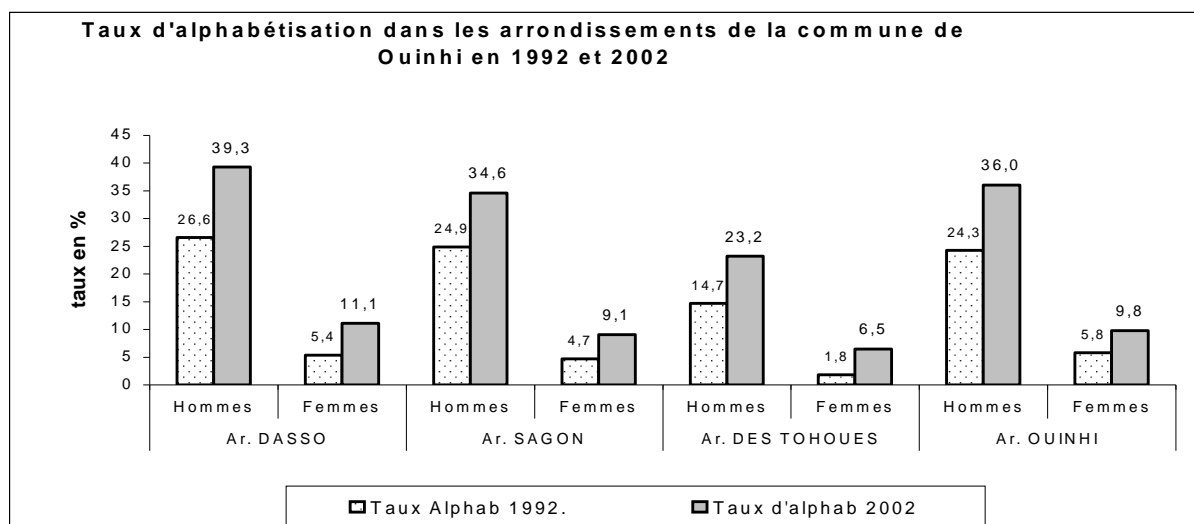


Figure 2.13

Source : RGPH3, INSAE (2002)

### 5.3.6 Centres de formation :

Il y a des centres de formation « informelle » qu'on retrouve un peu partout dans la commune.

La formation professionnelle dans des établissements publics ou privés n'est pas assurée. Cette formation est plutôt l'œuvre des artisans de production ou de service dans les ateliers.

Arts, culture, sports et loisirs

## 5.4 Arts, culture sport et loisirs

\*L'artisanat est essentiellement dominé par la poterie dont l'importance a dépassé les frontières.

La poterie est une activité très importante dans la commune de Ouinhi. Le village pionnier est Monzoungodo où la production est d'une importance remarquable. On retrouve également des villages où la production n'est pas négligeable : Gnanli et Houédja.

**Matières premières :** La pormotte existe en abondance dans le village. Mais, le lieu d'approvisionnement appartient à des particuliers dont les humeurs influencent la disponibilité de la matière première.

**Technologie :** Elle est traditionnelle. Toutes les opérations sont réalisées à la main. La combinaison de la terre et du feu donne ces poteries dont la qualité est reconnue. La production est beaucoup plus développée au niveau des groupements qu'au niveau individuel. La principale source de matières premières se trouve dans le village. Malheureusement, le site appartient à des particuliers dont l'influence sur la production n'est pas négligeable.

**Opportunités :** Le groupement de potières de Monzougoudo bénéficie de la coopération internationale pour assurer le rayonnement de ces activités à l'extérieur du Bénin. Ainsi, ce groupement a pu déjà montrer sa technique en 2001 lors des *Rencontres Africaines des céramiques de Limoges*, avec l'aide de l'association Terres d'Aquitaine.

\*Le sport dans la commune de Ouinhi n'est pas organisé pour permettre d'occuper la jeunesse, de contribuer à limiter l'émigration, à réduire le taux de délinquance et d'oisiveté dans commune. Les efforts d'encadrement des écoliers et des élèves pour les activités sportives se notent dans le CEG de Ouinhi et quelques écoles à Tozoungo et Ouinhi.

Des emplacements sont prévus pour les aires de jeu dans la plupart des villages comme le montre la carte des infrastructures socio-communautaires (carte n° 6).

La commune dispose de 21 aires de jeu dont 13 dans les arrondissements de Ouinhi et de Dasso et 8 dans les deux autres (Sagon et Tohouès). Les localités de Zaloko, d'Agonkon, de Bossa, de Bossa 2, de Midjannagan, de Ahogo et d'Adamè sont dépourvus d'aires de jeu.

L'équipement en matériel de sport des jeunes désirant en pratiquant est presque inexistant et le personnel d'encadrement des activités sportives est insignifiant

**\*Activités culturelles :** Les activités culturelles sont florissantes dans le commun surtout au niveau du folklore local où la multitude des rythmes a entraîné une diversité culturelle rayonnante dans les villages et au niveau des arrondissements. Les groupes folkloriques sont nombreux et variés dans leurs rythmes : *Guèlèdè, Zinli, Akohoun, Toba...*

**\*Activités ludiques :** Les loisirs abondent mais ne sont pas organisés. Les infrastructures liées aux loisirs n'existent pas. Heureusement, une maison des jeunes dont la construction est financée par la Loterie nationale est en construction à Ouinhi.

Somme toute, le secteur des sports, culture et loisirs n'est pas encore organisé pour permettre une occupation de la jeunesse en vue d'en extraire des valeurs sûres pour

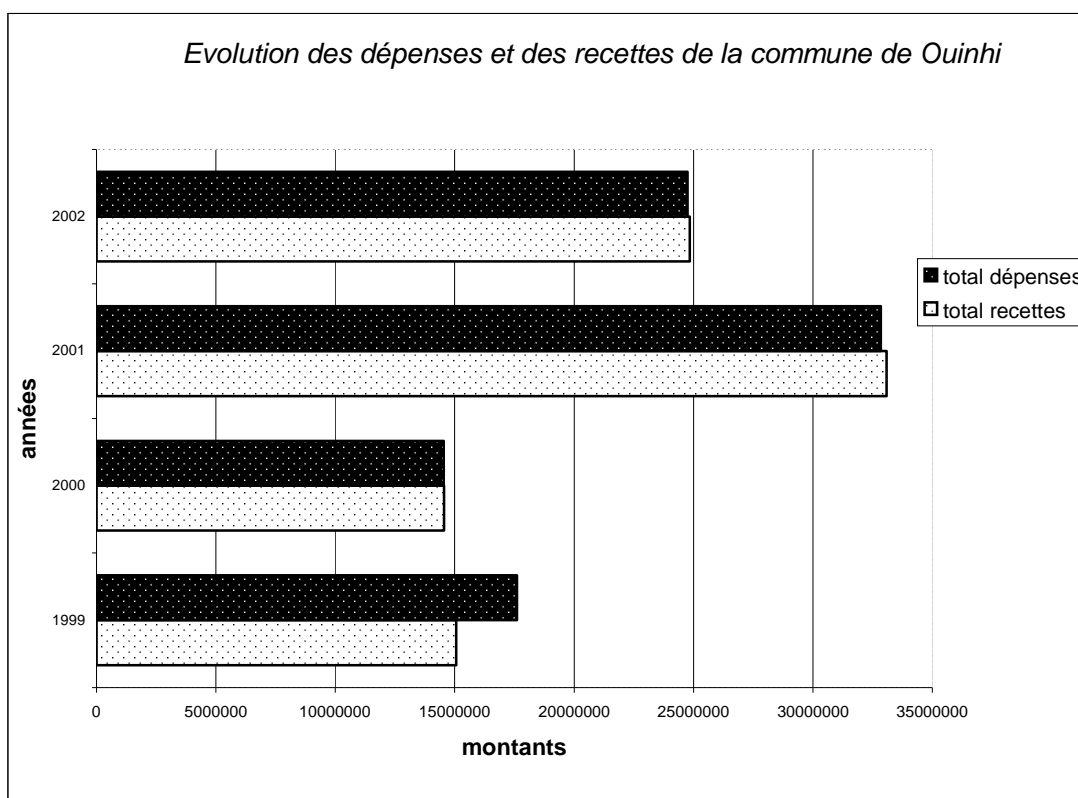
faire rayonner le sport. Les groupes culturels sont nombreux mais ne sont pas encore organisés pour permettre leur participation à l'animation de la vie culturelle de la commune.

## **CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES**

Cette partie se propose d'analyser brièvement à partir des comptes administratifs des anciennes sous-préfectures des années écoulées, les différentes tendances associées à ces finances.

### **6.1 Evolution des recettes et des dépenses de 1999 à 2004**

La figure suivante montre la répartition des finances communales suivant les dépenses et les recettes enregistrées de 1999 à 2002.



Source : Comptes administratifs de la Commune de Ouinhi / Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

Cette figure montre l'évolution des dépenses et des recettes de 1999 à 2002 au niveau des finances communales de Ouinhi. De manière générale, les différents résultats ont une tendance équilibrée à négative au cours des différents exercices.

**Pour 2003 et 2004, la situation est la suivante :**

Recettes : 26.996.164 F CFA en 2003 et 50.726.634 F CFA en 2004.

Dépenses : 25.178.788 F CFA en 2003 et 41.294.565 F CFA.

Le constat de la baisse, recettes comme dépenses, en 2004 par rapport à 2003 est évident. De manière générale, les dépenses sont focalisées sur divers aspects liés au fonctionnement de la commune. Les dépenses d'investissement sont très faibles voire nulles. Les rares dépenses ici sont associées à l'aménagement du marché dans la plupart des cas.

Somme toute les différentes dépenses sont beaucoup plus focalisées sur les charges de fonctionnement que sur les différents investissements sociaux.

## **6.2 Taxes et impôts en vigueur dans la commune**

Conformément aux textes en vigueur, la commune de Ouinhi perçoit des taxes diverses qui sont : taxe sur produits agricoles, taxe sur foncier bâti, taxe sur les armes à feu, taxes sur boissons fermentées, taxe sur taxi moto, taxe sur stationnement, taxe sur exploitation marché, taxe sur exploitation domaine publics, taxe sur exploitation d'essence forestière, droit de chargement, patente et licence, patente complémentaire, taxe sur publicité et affiche, taxe sur exploitation carrière et mine.

Le tableau suivant montre suivant les années le taux de recouvrement au niveau de certains postes clé de la commune.

Tableau: Taux de recouvrement des quelques recettes importantes.

Postes	1999	2000	2001	2002
Taxe moto / Zémidjan	6,75%	5,25%	27,75%	7%
Taxes sur manifestations	10,71%	9%	4,42%	10,25%
Taxe de stationnement	14,52%	31,05%	10,98%	8,61%
Produit d'exploitation des marchés	114,44%	74,51%	95,74%	121,77%
Taxe d'abattage de palmiers	29,26%	37,21%	27,93%	30%
Taxe sur passage à barque	0%	0%	0%	0%
Taxe sur produits agricoles	67,3%	73,99%	61,78%	115,58%
Contributions bâties et non bâties	16,7%	32,91%	22,3%	16,2%
Produits provenant de la pêche	0%	0%	22,07%	15,3%

Source : Comptes administratifs de la Commune de Ouinhi / Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

Au niveau de ces différents postes, on constate que le taux de recouvrements des recettes associées aux activités du secteur primaire sont faibles et ne montrent pas la prédominance de ces activités sur les autres secteurs.

De même, des secteurs aussi fournis en main d'œuvre comme le taxi-moto Zémidjan et le passage à barque n'ont qu'une contribution faible aux recettes de la commune. Enfin les recettes liées au foncier bâti et non bâti ne sont pas significatives quant à leur apport aux recettes communales.

## **CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE**

**7.1 Les principales contraintes et opportunités de la commune de Ouinhi sont récapitulées par secteur dans le tableau ci-dessus :**

	<b>Agriculture</b>	<b>Education</b>	<b>Ressources financières</b>	<b>Arts, Sports et loisirs</b>
<b>Atouts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de nombreux bas fonds et de berges qui se prêtent aux cultures de contre saison.</li> <li>- Existence de capitaux humains</li> <li>- Existence d'une volonté des élus de faire prospérer le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de nombreux enfants en âge d'être scolarisés.</li> <li>- Implication effective des parents et autres acteurs dans la gestion des écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de ressources exploitables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des jeunes et autres acteurs</li> <li>- Mise en gérance du Centre des Jeunes et des Loisirs</li> <li>- Existence de nombreux groupes culturels</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inorganisation des producteurs par filière</li> <li>- Baisse des revenus des producteurs due à la baisse de fertilité des sols emblavés, insuffisance des marchés d'écoulement et / ou la non maîtrise des stratégies d'écoulement des produits et la non maîtrise des techniques d'exploitation des bas fonds.</li> <li>- Aléas climatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance de personnels qualifiés, de moyens matériels pour accomplir les travaux et dérouler les cours, insuffisance de module de classe pour abriter les enfants</li> <li>- Trafic des enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incivisme fiscal,</li> <li>- Fuite de recette</li> <li>- Inorganisation des acteurs des marchés</li> <li>- Inexistence de la recette des impôts dans la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> </ul>

### **7.2 Quelques initiatives basées sur des opportunités de la commune**

- *Les coopérations porteuses* : Les potières de Monzougoudo ont pu participer aux Rencontres Africaines de Céramiques en France. Cette participation a été effective grâce au soutien de l'association française *Terres d'Aquitaine* dont le Président est le Directeur du festival des Céramistes et des Rencontres Africaines de Céramiques. Cette coopération porteuse doit être entretenue par la mairie pour faire de la poterie de Ouinhi, un label non seulement béninois mais également africain dans le concert des céramiques mondiales.

➤ *Les initiatives individuelles porteuses*

*L'effet Gbagbo* : Les migrations des habitants de la commune vers la Côte- d'Ivoire sont non négligeables. La situation d'insécurité qui règne actuellement en Côte- d'Ivoire suite à *l'ivoirité* a entraîné un retour des fils de Ouinhi au bercail. Tout le potentiel agricole hérité du travail dans les bananeraies ivoiriennes est en train d'être mis en valeur dans la commune de Ouinhi où les besoins en matériel performants et en formations techniques de ces agriculteurs modernes dépassent l'entendement. Même si leur nombre est assez faible, ils constituent un excellent canal pour obtenir le fameux effet *tâche d'huile* pour permettre une diversification des filières de production dans la commune de Ouinhi. A la longue, *l'effet Gbagbo*, peut se révéler un élément de dynamisation et de diversification des filières de production à Ouinhi.

➤ *Les organisations associatives porteuses*

Plusieurs organisations productives et communautaires développent des activités vraiment importantes pour le développement de la commune.

*Les AssEF* : Ces structures installées par le projet qui porte le même nom sont de véritables creusets de développement des activités génératrices des femmes pour leur permettre de supporter la scolarisation des filles. Cette initiative est vraiment très utile à la commune où le taux de scolarisation est l'un des plus faibles du pays : 28,6%.

*Les initiatives porteuses de groupements de production Aidékon et La patience*

Le groupement « *Ayidékon* » est une association mixte de jeunes de Ouinhi.

Dans le souci de mieux contrôler la commercialisation des produits vivriers dans la sous région (Département du Plateau, plateau d'Agonlin et celui d'Abomey surtout), ce groupement a installé une cabine téléphonique qui lui permet de se tenir informé des fluctuations des prix de ces produits sur les marchés environnants.

Le groupement la « *Patience* » est une association de jeunes ressortissants de la Commune de Ouinhi. Ces jeunes sont formés au Centre Songhaï. A la fin de leur formation, ils ont jugé utile de réunir leur expertise et de la mettre au service du renforcement de la production agricole de leur Commune. Ils se sont alors mis en association pour produire.

**Ressources minières** : Le sous-sol de la commune de Ouinhi est encore peu exploré amenant à le qualifier de pauvre. Cependant, on note quelques ressources dont les plus importantes sont le sable et les gravillons et accessoirement la latérite. Le tableau suivant montre la zone le type de ressource et la nature de l'exploitant.



Tableau : Point des différentes carrières de sable, gravillons et latérite de la Commune de Ouinhi

Arrondissement	Villages/hameaux	Types de ressources	Nature exploitant
<i>Ouinhi</i>	Le long de l'Ouémé <sup>7</sup>	Sable	Public
	Zazoungo	Sable	Privé
	Kinsodji	Sable /gravillons	
<i>Sagon</i>	<i>Le long de l'Ouémé</i>	Sable	Public
	Ahizè	Sable	Privé
	Houédja	Latérite / gravillons	Privé
Dasso	Zoungouè	Sable	Privé
	Tozoungo	Sable	Privé
	Gbokpago	Sable/gravillons	Privé
	Houanvè	Sable	Privé
	Yaago	Sable	Privé
	Agonkon	Sable	Privé
	Bossa I	Sable	Privé
	Bossa II	Sable	Privé
Tohouès	Gangban	Sable	Public

Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

Le prélèvement direct est la règle au niveau du sable et des gravillons

Pour ce qui est de la latérite, les services de travaux publics l'exploitent depuis toujours sans aucune contrepartie financière pour les collectivités locales. Dans bien de cas comme la ressource est non exploitée à des fins commerciales, l'usage domestique sur place (fabrication de brique...) d'ailleurs à faible degré est noté. Les revenus issus des quelques rares exploitations sont tout aussi maigres associés à la faible rentabilisation des exploitations avec à la clé la non création d'une méthode de mobilisation de main d'œuvre locale d'ailleurs disponible.

<sup>7</sup> - Le prélèvement du sable fluvial est libre le long du cours d'eau et c'est également le cas à Gangban. La quantité de sable est beaucoup plus importante après une période de crue.

- *Les sources thermales* : La commune dispose de plusieurs sources thermales localisées dans les villages suivants : Zaloko (2), Monzoungoudo, Ahicon et Ganhounmè

L'exploitation industrielle n'est pas encore effective . Ces sources thermales sont utilisées à des fins domestiques avec la pénurie d'eau que connaît la commune.

A Sagon, un gisement de chaux a été identifié et marqué à Gankou depuis les années 1940 par la société Socol. Depuis, son exploitation n'a pas commencé.

Enfin la commune de Ouinhi est une zone de bas-fonds dont la superficie est estimée à plus de 550 ha. Ces bas-fonds sont répartis dans tous les arrondissements de la commune . Le tableau suivant présente un récapitulatif de la typologie des différents bas-fonds rencontrés dans la Commune de Ouinhi.

Tableau: *Caractérisation des bas-fonds de la Commune de Ouinhi.*

Arrondissements.	Facteurs de typologie	Niveau d'exploitation			
		très pêché	assez pêché	peu pêché	non pêché
OUINHI	<i>Très cultivé</i>	<u>Kpaslé, Lassè</u>	-	<u>Lèfa</u>	-
	<i>Assez cultivé</i>	<u>Bato, Dossè, Loto, Ayatè, Windo</u>	-	<u>Ahouko, Agonlitékan, Awozoun</u>	<u>Hobokan</u>
	<i>Peu Cultivé</i>	-	-	<u>Zoungo, Sagboton, Dolinouéton, Nonflingo</u>	-
	<i>Pas Cultivé</i>	-	<u>Ayiwodji, Kpozoun, Lèmon</u>	<u>Awanou</u>	-
DASSO	<i>Très cultivé</i>	<u>Dohoui, Kpakpaloulou</u>	<u>Dogbo, Soe</u>	<u>Houitè</u>	-
	<i>Assez cultivé</i>	-	<u>Dooho</u>	-	-
	<i>Peu Cultivé</i>	<u>Losso, Ayito, Oto, Navi</u>	<u>Datè</u>	<u>Todidi, Guè, Affosso, Dètè, Ohoui, Akamatè</u>	<u>Kpoto, Affitikli, Guévouzou</u>
	<i>Pas Cultivé</i>	<u>Kpodjè, Soligbo</u>	<u>Kolou</u>	-	-
	<i>Très cultivé</i>	<u>Slé</u>	-	-	<u>Tohiassi</u>

Arrondissements.	Facteurs de typologie	Niveau d'exploitation			
		très pêché	assez pêché	peu pêché	non pêché
SAGON	<i>Assez cultivé</i>	Koumadoazan, Katakè	-	-	Tanfè, Akoun, Houétossi, Fouzou, Hounli, Owinon, Aholoukodo
	<i>Peu Cultivé</i>	Taho	-	-	Kafégba, Ouémé (le long), Liho
	<i>Pas Cultivé</i>	Aïzè	-	-	-
TOHOUES	De manière générale, l'Arrondissement des Tohouès est une zone de bas-fonds peu cultivée et assez pêchée.				

Source : Etat des lieux PDC Ouinhi ; 2004.

## **CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES**

- *Les cultures maraîchères* : La disponibilité de zone inondable est un élément essentiel pour la culture à plein temps des produits maraîchers comme cela est fait dans la vallée. Ceci doit permettre de diversifier les sources de revenus des agriculteurs de la commune et induire ainsi une meilleure valorisation des bas-fonds de la commune et une meilleure gestion de l'eau.
- *La filière arachide* : Les transformations à base d'arachide sont beaucoup plus importantes dans l'arrondissement de Sagon qui s'approvisionne dans les autres communes environnantes (Covè et Zagnanado). Cet état de chose exploite peu la position géographique de Ouinhi qui pourrait approvisionner les départements du Plateau et de l'Ouémé mais aussi du Nigeria qui font partie de ses limites et dont les acteurs commerciaux sont présents sur les marchés de Ouinhi qui offre ces produits en faible quantité.

Ainsi les différents produits à promouvoir dans la filière sont i) la graine de l'arachide en mettant l'accent sur la production ;ii) l'huile d'arachide au niveau de transformations agroalimentaires ; iii) les beignets *klui-klui* au niveau de transformations agroalimentaires et iv) les résidus des produits de transformation pour l'alimentation du bétail.

- *La filière manioc* : La culture du manioc dans la commune bénéficie des conditions climatiques optimales. Un renforcement des capacités

organisationnelles, financières et techniques des agriculteurs est nécessaire.

Les activités de transformation sont encore focalisées essentiellement sur le gari. Plusieurs pôles en expérimentation dans des rares unités associatives constituent des éléments porteurs associés à la transformation. C'est ainsi que les produits suivants pourraient constituer de véritables éléments de dynamisation de la filière i) le tapioca ; ii) la valorisation des épluchures pour l'alimentation du bétail.

Pour dynamiser ces activités de transformation, il faudrait améliorer le niveau technique des transformations d'abord au niveau du gari puis des nouveaux produits à introduire.

- *Les produits liés au palmier à huile* : Le palmier à huile est produit dans la commune de Ouinhi et constitue d'ailleurs l'un des principaux éléments de transformation dans la commune. Si le niveau technique des transformations peut être élevé, alors les filières suivantes s'en trouveront améliorées : l'huile rouge ; le vin de palme et le sodabi.

Deux filières non encore explorées et suffisamment porteuses sont : l'huile palmiste et la savonnerie.

En effet, la matière première pour la fabrication de l'huile palmiste (la noix de palmiste) est disponible sur les marchés et sa commercialisation en l'état ne permet pas d'utiliser les interrelations de production et de valorisation des matières premières et des ressources locales.

Les rares initiatives de production d'huile palmiste se sont heurtées à la superstition locale qui veut que l'huile soit source de maladies.

De même, les quelques rares unités de fabrication de savon utilisent uniquement de l'huile rouge. La commune continue d'être approvisionnée en savon par les communes environnantes.

- *Le riz* : La valorisation des bas-fonds permet de diversifier les cultures dont les exigences se trouvent dans les zones inondables comme le riz. Sa culture a déjà débuté dans le village de Aizè où les résultats concluants peuvent déjà permettre son extension dans toutes les zones inondables de la commune de Ouinhi.

Des formations techniques, organisationnelles et des appuis financiers sont les éléments essentiels pouvant garantir la généralisation de la culture du riz pour en faire une filière d'avenir.

- *La poterie* : La qualité des poteries de Ouinhi a été reconnue à plusieurs foires départementales. Même sur le plan international, les potières du village de Monzougoudo de la commune de Ouinhi ont été très appréciées aux journées de Rencontres Africaines des Céramiques

qui ont lieu en France les 15, 16, et 17 Juin 2001. L'expertise des potières a été originale en la matière : elles sont parmi les rares potières au monde à bien faire le tour final situé au dessus des pots sans l'aide d'une machine et ceci avec une rapidité extraordinaire. Ailleurs (en France par exemple), c'est une machine qui est utilisée pour parfaire ce tour.

Une meilleure promotion des poteries de Ouinhi peut être porteuse sous plusieurs angles :

## **CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

Comme perspective la commune entend promouvoir l'investissement privé. Elle attend de la diaspora son implication effective tant physique, financière que technique aux actions de développement pour valoriser le peu de ressources existantes.

La commune se veut un rôle déterminant dans la promotion des produits locaux, dans l'appui aux acteurs à s'organiser et exercer leurs activités dans la quiétude et la confiance totales

Donner du travail aux jeunes qui chôment, favoriser l'accroissement des revenus des ménages, développer l'économie et accroître les recettes de la commune sont les vœux auxquels tous les fils et habitants de la commune sont conviés.

## **CHAPITRE X : CONCLUSIONS GENERALES**

Il revient non seulement aux élus locaux mais aussi à tous les Fils, associations diverses, agents des services déconcentrés et autres partenaires de prendre à bras le corps toutes ces opportunités pour agir efficacement sur les contraintes afin de lancer, décentralisation oblige, l'économie de notre commune de Ouinhi.

C'est à ce seul prix que la population pourrait mener le jeu actuel de la décentralisation et améliorer quelque peu leur condition de vie pour un mieux être. C'est notre appel, notre vœu et notre mot de fin pour cette monographie.